



# Paquet d'apprentissage pour les méthodes de longue durée d'action

---

Module 8 : Dispositif intra-utérin du post-partum

**A l'intention du facilitateur**

Le Programme USAID pour la survie de la mère et de l'enfant (MCSP) est un accord global de coopération consistant à introduire et appuyer des interventions de santé à haut impact dans 24 pays prioritaires. Il vise à mettre fin, en l'espace d'une génération, aux décès infantiles et maternels évitables. Le programme vise à faire en sorte que toutes les femmes, les nouveau-nés et les enfants qui en ont le plus besoin aient un accès équitable à des services de santé de qualité qui sauvent la vie. MCSP soutient les programmes de santé maternelle, néonatale et infantile, la vaccination, la planification familiale et la santé de la reproduction, la nutrition, le renforcement des systèmes de santé, l'eau, l'assainissement, l'hygiène, la lutte contre le paludisme, la prévention de la transmission de la mère à l'enfant du VIH, les soins et traitement pédiatriques du VIH.

Ce module a été rendu possible grâce au soutien généreux du peuple américain, par le biais de l'USAID, en vertu de l'accord coopératif AID-OAA-A-14-00028. MCSP est responsable de cette publication qui ne représente pas forcément le point de vue de l'USAID ou du Gouvernement des Etats-Unis.

# Module 8 : Dispositif intra-utérin du post-partum (DIUPP)

## Vue d'ensemble

Vue d'ensemble du module à l'intention du facilitateur

## Evaluations

Questionnaire pré et post test : clé des réponses

## Exercices

Exercice 8-1 : Choix des méthodes de planification familiale du post-partum

Exercice 8-2 : Qu'est-ce qui est différent au sujet du DIUPP ?

Exercice 8-3 : Scénarios de jeux de rôles pour le DIUPP

## Listes de vérification

Liste de vérification 8-1 : Compétences de counseling des MLDA pendant la période prénatale

Liste de vérification 8-2 : Compétences de counseling des MLDA pendant la période du post-partum

Liste de vérification 8-3 : Compétences cliniques pour l'insertion du DIUPP

Liste de vérification 8-4 : Compétences cliniques pour l'insertion per césarienne du DIUPP

## Polycopiés

Polycopié 8-1 : Fiche d'information sur le DIUPP

Polycopié 8-2 : Soins de suivi du DIUPP

Polycopié 8-3 : Prise en charge des effets secondaires et des complications

Polycopié 8-4 : Modèle de carte de suivi de la cliente

## Outils de travaux

Outil de travail 8-1 : Calendrier des options en matière de contraception post-partum

Outil de travail 8-2 : Comparer l'efficacité des méthodes de planification familiale

Outil de travail 8-3 : Fiche de consultation rapide des CRM de l'OMS

Outil de travail 8-4 : Exemple de registre du DIUPP

Outil de travail 8-5 : Opportunités de planification familiale du post-partum (affiche)

Outil de travail 8-6 : Liste de vérification pour l'évaluation avant l'insertion du DIUPP

Outil de travail 8-7 : Etapes pour l'insertion du DIUPP

Outil de travail 8-8 : Protocole de prise en charge pour les fils introuvables du DIUPP

## Outils pour le facilitateur

Outil pour le facilitateur 8-1 : Guide de discussion sur les points clés

Outil pour le facilitateur 8-2 : Modèle de plan de mentorat

Outil pour le facilitateur 8-3 : Vidéo sur le DIUPP

# Module 8 : Dispositif intra-utérin du post-partum

## Vue d'ensemble du module à l'intention du facilitateur

Durée : 10 heures 20 minutes

### Objectifs du module

A la fin de cette session, les apprenants seront en mesure :

- D'identifier différentes options de planification familiale du post-partum (PFPP)
- D'expliquer ce qui est différent au sujet des DIU dans le contexte du post-partum : counseling, moment d'insertion, fournitures / instruments requis et technique d'insertion.
- De faire la démonstration du counseling approprié et l'évaluation des femmes qui souhaitent un DIU du post-partum (DIUPP).
- D'effectuer l'insertion du DIUPP.
- De fournir des instructions post-insertion et des soins de suivi.
- D'identifier et de prendre en charge les effets secondaires et les complications potentielles du DIUPP.
- De documenter correctement les services fournis.

### Plan des sessions

1. Session 1 : Vue d'ensemble des options de PFPP et du DIUPP. Counseling et évaluation des clientes de DIUPP
2. Session 2 : Insertion du DIUPP (démonstration et pratique sur les modèles)
3. Session 3 : Identification et prise en charge des effets secondaires et des problèmes potentiels, suivi des soins, documentation et pratique clinique
4. Session 4 : Pratique clinique (suite)

## Matériel et fournitures

Catégorie	Titre	Matériel à Imprimer	
		Facilitateur	Apprenant
Evaluations	Questionnaire pré et post test		X
	Questionnaire pré et post test : feuille de réponses		X
	Questionnaire pré et post test : clé des réponses	X	
Exercices	Exercice 8-1 : Choix des méthodes de planification familiale post-partum	X	
	Exercice 8-2 : Qu'est-ce qui est différent au sujet du DIUPP ?	X	
	Exercice 8-3 : Scénarios de jeux de rôles pour le DIUPP	X	
Listes de vérification	Liste de vérification 8-1 : Compétences de counseling des MLDA pendant la période prénatale	X	X
	Liste de vérification 8-2 : Compétences de counseling des MLDA pendant la période du post-partum	X	X
	Liste de vérification 8-3 : Compétences cliniques pour l'insertion du DIUPP	X	X
	Liste de vérification 8-4 : Compétences cliniques pour l'insertion du DIUPP intra césarienne	X	X
Polycopiés	Polycopié 8-1 : Fiche d'information sur le DIUPP	X	X
	Polycopié 8-2 : Soins de suivi du DIUPP	X	X
	Polycopié 8-3 : Prise en charge des effets secondaires et des complications	X	X
	Polycopié 8-4 : Modèle de carte de suivi de la cliente	X	X
Outils de travail	Outil de travail 8-1 : Calendrier des options en matière de contraception post-partum	X	X
	Outil de travail 8-2 : Comparer l'efficacité des méthodes de planification familiale	X	X
	Outil de travail 8-3 : Fiche de consultation rapide des CRM de l'OMS	X	X
	Outil de travail 8-4 : Exemple de registre du DIUPP	X	X
	Outil de travail 8-5 : Opportunités de planification familiale du post-partum (affiche)	X	X
	Outil de travail 8-6 : Liste de vérification pour l'évaluation avant l'insertion du DIUPP	X	X
	Outil de travail 8-7 : Etapes pour l'insertion du DIUPP	X	X
	Outil de travail 8-8 : Protocole de prise en charge pour les fils introuvables du DIUPP	X	X
Outils pour le facilitateur	Outil pour le facilitateur 8-1 : Guide de discussion sur les points clés : insertion et retrait du DIUPP/DIU-LNG	X	
	Outil pour le facilitateur 8-2 : Modèle de plan de mentorat	X	
	Outil pour le facilitateur 8-3 : Vidéo sur le DIUPP	X	

Catégorie	Titre	Matériel à Imprimer	
		Facilitateur	Apprenant
Fournitures	Tableau à feuilles mobiles		
	Feutres		
	Projecteur		
	Disque des CRM de l'OMS		
	Kit d'insertion du DIUPP		
	Fournitures de prévention des infections (PI)		
	Fournitures médicales (écouvillons, antiseptiques, etc.)		
	DIU expirés pour la pratique		
	Modèle Zoe® ou Mama-U®		

# Plans des sessions

## Module 8 — Session I

Date	Lieu	Numéro de session : I	Durée : 150 min
<b>Thème :</b> Vue d'ensemble des options de planification familiale du post-partum et counseling et évaluation de la cliente du DIUPP			
<b>Objectifs de la session : à la fin de cette session, les apprenants seront en mesure de :</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. D'identifier différentes options de planification familiale du post-partum</li> <li>2. D'expliquer ce qui est différent au sujet des DIU dans le contexte du post-partum : counseling, moment d'insertion, fournitures / instruments requis et technique d'insertion. De faire la démonstration du counseling approprié et l'évaluation des femmes pendant la période prénatale, la période de latence et la période postnatale.</li> </ol>			
<b>Préparation préalable :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer les tableaux à feuilles mobiles à l'avance</li> <li>• S'assurer que la station de compétences avec le modèle et l'équipement pour l'insertion du DIUPP est prête.</li> <li>• S'assurer que la vidéo sur le DIUPP est prête à l'emploi.</li> <li>• Informer l'établissement à l'avance au sujet de la pratique clinique.</li> </ul>			

Méthodes et exercices	Matériels / Ressources
<b>Introduction (5 min)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Revoir les objectifs de la session avec les participants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tableau à feuilles mobiles avec les objectifs de la session</li> </ul>
<b>Pré test (10 min)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Distribuer des copies du questionnaire pré-test et indiquer aux participants comment procéder.</li> <li>• Ramasser les feuilles de réponses.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Questionnaire pré / post test et feuille de réponse (pour les participants)</li> <li>• Questionnaire pré / post test et clé des réponses (pour le facilitateur)</li> </ul>
<b>Choix des méthodes de planification familiale du post-partum à l'aide du calendrier des options indiquées sur le tableau à feuilles mobiles ou des ressources en ligne (40 min)</b> <p>Terminer l'exercice 8-1 (suivre les instructions) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une fois que les apprenants ont terminé l'exercice :</li> <li>• Distribuer l'Outil de travail 8-1 : Calendrier des options en matière de contraception post-partum OU</li> <li>• Faire la démonstration des ressources en ligne sur le site : <a href="http://srhr.org/post-partumfp">http://srhr.org/post-partumfp</a>: <i>Compendium of WHO Recommendations for Post-partum Family Planning</i> (recueil des recommandations de l'OMS pour la PFPP)</li> <li>• Passer en revue, avec les apprenants, l'Outil de travail 8-2 : Comparaison de l'efficacité des méthodes de planification familiale</li> <li>• Passer en revue la fiche d'informations sur le DIUPP avec les apprenants.</li> <li>• Résumer les caractéristiques du DIUPP avec les apprenants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tableau à feuilles mobiles</li> <li>• Feutres</li> <li>• Notes Post-it® (de couleurs différentes)</li> <li>• Exercice 8-1 : Choix des méthodes de planification familiale du post-partum</li> <li>• Outil de travail 8-1 : Calendrier des options en matière de contraception post-partum</li> <li>• Outil de travail 8-2 : Comparaison de l'efficacité des méthodes de planification familiale</li> <li>• Polycopié 8-1 : Fiche d'information sur le DIUPP</li> </ul>
<b>Qu'est ce qui est différent au sujet du DIU dans le contexte du post-partum (counseling, moment d'insertion, fournitures / instruments requis et technique d'insertion) :</b> <b>Discussion interactive et Exercice 8-2 : (30 min)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Expliquer les différents moments d'insertion du DIU dans la période du post-partum</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tableau à feuilles mobiles</li> <li>• Feutres</li> <li>• Exercice 8-2 : Qu'est-ce qui est différent au sujet du DIUPP ?</li> </ul>

Méthodes et exercices	Matériels / Ressources
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Post placentaire (dans les 10 min suivant la délivrance du placenta)</li> <li>• Post-partum / avant la sortie de l'hôpital (dans les 48 heures suivant l'accouchement)</li> <li>• Intra césarienne</li> </ul> <p>Expliquer que si on manque la fenêtre de 48 heures la femme peut revenir pour l'insertion 4 semaines après l'accouchement. L'insertion du DIU n'est généralement pas recommandée (catégorie 3) au cours de la période située entre 48 heures et 4 semaines en raison d'un risque général plus élevé d'expulsion et de perforation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer une station de compétences avec deux plateaux d'instruments, un pour le DIU d'intervalle et l'autre pour le DIUPP</li> <li>• Demander aux apprenants de se rassembler autour de la station de compétences et de faire un remue-méninge (réponses rapides sans trop de discussion) sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le calendrier et le lieu d'insertion</li> <li>• Quand conseiller les femmes (soins prénatal, période de latence, post-partum)</li> <li>• Tous les matériel / instruments qu'ils voient qui sont différents pour l'insertion du DIUPP par rapport aux instruments utilisés pour l'insertion du DIU d'intervalle</li> </ul> </li> <li>• Noter les réponses des apprenants sur le tableau à feuilles mobiles et discutez brièvement.</li> </ul>	
<p><b>Counseling pour la planification familiale du post-partum et l'évaluation des clientes : jeu de rôle (60 min)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Passer en revue Liste de vérification 8-1 : Compétences de counseling des MLDA pendant la période prénatale et la Liste de vérification 8-2 : Compétences de counseling des MLDA pendant la période du post-partum</li> <li>• Laisser les apprenants s'exercer au counseling et à l'évaluation des clientes grâce au jeu de rôle en utilisant l'Exercice 8-3 : Scénarios de jeux de rôles pour le DIUPP, le Disque des CRM de l'OMS, et les outils de travail 8-3, 8-5, et 8-6.</li> <li>• S'assurer qu'un consentement éclairé est obtenu.</li> <li>• Discuter des situations après chaque jeu de rôle.</li> <li>• Passer en revue l'Outil de travail 8-6 avec les apprenants.</li> <li>• Encourager les apprenants à poser des questions.</li> <li>• Répondre à leurs questions et à toutes leurs préoccupations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste de vérification 8-1 : Compétences de counseling des MLDA pendant la période prénatale</li> <li>• Liste de vérification 8-2 : Compétences de counseling des MLDA pendant la période du post-partum</li> <li>• Exercice 8-3 : Scénarios de jeux de rôles pour le DIUPP</li> <li>• Disque des CRM de l'OMS</li> <li>• Outil de travail 8-3 : Fiche de consultation rapide pour les critères de recevabilité médicale (CRM) de l'OMS</li> <li>• Outil de travail 8-5 : Affiche des opportunités de planification familiale du post-partum</li> <li>• Outil de travail 8-6 : Liste de vérification pour le dépistage avant l'insertion du DIUPP</li> </ul>
<p><b>Résumé et clôture (5 min)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remercier les apprenants et clôturer la session.</li> </ul>	

## Module 8 — Session 2

Date	Lieu	Numéro de session : 2	Durée : 155 min
<b>Thème :</b> Insertion technique du DIUPP			
<b>Objectifs :</b> à la fin de cette session, les apprenants seront en mesure de : I. Démontrer comment insérer correctement le DIU / DIU-LNG du post-partum en utilisant la technique « sans toucher » sur un modèle			
<b>Préparation préalable :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer que la station de compétences avec le modèle et l'équipement pour le chargement / l'insertion du DIUPP est prête.</li> </ul>			

Méthodes et exercices	Matériels / Ressources
<b>Introduction (5 min)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Revoir les objectifs de la session avec les participants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tableau à feuilles mobiles avec les objectifs de la session</li> </ul>
<b>Passer en revue la liste de vérification et la vidéo sur le DIUPP (45 min)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Demander aux apprenants de prendre les listes de vérification sur l'insertion du DIUPP 8-3, 8-4 (si nécessaire)</li> <li>Passer en revue chacune des listes de vérification avec les apprenants. Pour chaque liste de vérification, souligner les points clés que les participants doivent observer concernant la technique d'insertion du DIUPP lors de la démonstration vidéo.</li> <li>Encourager les apprenants à poser des questions.</li> <li>Afficher la vidéo sur le DIUPP. Discuter et renforcer les étapes importantes dans les processus d'insertion.</li> <li>Discuter des similitudes et des différences entre les techniques d'insertion du T380A au cuivre et du DIU-LNG à différents moments.</li> <li>Faire la démonstration de la procédure d'insertion sur le modèle Mama-U / Zoe en utilisant la liste de vérification pour l'insertion.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Outil pour le facilitateur 8-3 : Vidéo sur le DIUPP</li> <li>Liste de vérification 8-3 : Compétences cliniques pour l'insertion du DIUPP</li> <li>Liste de vérification 8-4 : Compétences cliniques pour le DIUPP intra césarienne</li> <li>Outil pour le facilitateur 8-1 : Guide de discussion sur les points clés : insertion et retrait du DIUPP / DIU-LNG</li> <li>Outil de travail 8-6 : Liste de vérification pour le dépistage avant l'insertion du DIUPP/DIU-LNG</li> <li>Outil de travail 8-7 : Etapes pour l'insertion du DIUPP</li> </ul>
<b>Pratique sur les modèles : Insertion du DIUPP (100 min)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Partager les apprenants en groupes de deux.</li> <li>Demander à chaque groupe de prendre les mesures suivantes à tour de rôle: <ul style="list-style-type: none"> <li>Un apprenant s'exerce à l'insertion du DIUPP sur un modèle.</li> <li>L'autre apprenant évalue sa performance en utilisant la liste de vérification sur le DIUPP et donne un feedback et des suggestions.</li> <li>Chaque apprenant change de rôle et répète les étapes.</li> <li>Le facilitateur observe les paires pendant qu'ils pratiquent, en fournissant un feedback au besoin.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Modèle Mama-U / Zoe</li> <li>Kit d'insertion du DIUPP</li> <li>Fournitures de PI</li> <li>Liste de vérification 8-3 : Compétences cliniques pour l'insertion du DIUPP</li> <li>Liste de vérification 8-4 : Compétences cliniques pour le DIUPP intra césarienne</li> </ul>
<b>Résumé et clôture (5 min)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Remercier les apprenants et clôturer la session.</li> </ul>	

## Module 8 — Session 3

Date	Lieu	Numéro de session : 3	Durée : 160 min
<b>Thème :</b> Insertion du DIU/DIU-LNG du post-partum (pratique clinique)			
<b>Objectifs :</b> à la fin de la session, les apprenants seront en mesure : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. De fournir des instructions clés après l'insertion, des soins de suivi, d'identifier et de prendre en charge les effets secondaires et les problèmes potentiels</li> <li>2. D'enregistrer et de documenter correctement les services fournis</li> <li>3. D'insérer correctement le DIUPP en utilisant la technique « sans toucher » (pratique clinique)</li> </ol>			
<b>Préparation préalable :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévenir à l'avance l'établissement de la pratique clinique.</li> <li>• Mobiliser les clientes avant la formation.</li> </ul>			

Méthodes et exercices	Matériels / Ressources
<b>Introduction (5 min)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Revoir les objectifs de la session avec les participants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tableau à feuilles mobiles avec les objectifs de la session</li> </ul>
<b>Instructions suivant l'insertion, soins de suivi, prise en charge des effets secondaires courants et des complications (45 min)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Demander aux apprenants de prendre le Polycopié 8-2 : Soins de suivi du DIUPP.</li> <li>• Passer en revue le polycopié avec les apprenants.</li> <li>• Demander aux apprenants de décrire les effets secondaires courants et leur prise en charge. Inclure les questions suivantes dans votre discussion :           <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quand faut-il planifier la première visite de suivi de la cliente du DIUPP ?</li> <li>• Que faut-il vérifier lors de la première visite de suivi ?</li> <li>• Quels sont les problèmes de saignement commun avec le DIUPP et comment les prendre en charge ?</li> </ul> </li> <li>• Demander maintenant aux apprenants d'ouvrir le Polycopié 8-3 : Prise en charge des effets secondaires et des complications du DIUPP et l'Outil de travail 8-8 : Protocole de prise en charge pour les fils introuvables du DIUPP</li> <li>• Passer en revue avec les apprenants comment prendre en charge les effets secondaires éventuels du DIUPP</li> <li>• Passer en revue les complications possibles du DIUPP et comment les résoudre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Polycopié 8-2 : Soins de suivi du DIU/DIU-LNG du post-partum</li> <li>• Polycopié 8-3 : Prise en charge des effets secondaires et des complications</li> <li>• Outil de travail 8-8 : Protocole de prise en charge pour les fils introuvables du DIUPP</li> </ul>
<b>Tenue des dossiers (15 min)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Passer en revue le système d'enregistrement actuel pour le DIUPP</li> <li>• (le cas échéant)</li> <li>• Suggérer l'addition d'une colonne pour le DIUPP dans le registre d'accouchement</li> <li>• Demander aux apprenants de prendre le Polycopié 8-4 : Modèle de carte de suivi de la cliente</li> <li>• Demander aux apprenants de prendre l'Outil de travail 8-4 : Modèle de registre du DIUPP</li> <li>• Démontrer et discuter de la façon de documenter les services fournis.</li> <li>• S'exercer à la tenue des dossiers si nécessaire et fournir un feedback.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Echantillons de cartes d'enregistrement de la cliente</li> <li>• Polycopié 8-4 : Modèle de carte de suivi de la cliente</li> <li>• Outil de travail 8-4 : Modèle de registre du DIUPP</li> </ul>

Méthodes et exercices	Matériels / Ressources
<p><b>Validation préclinique et pratique clinique (60 min)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les facilitateurs évaluent les compétences d'insertion et de retrait du prestataire sur les modèles à l'aide de la liste de vérification.</li> <li>• Les prestataires qui ont besoin de plus de pratique continuent à pratiquer la procédure sur les modèles.</li> <li>• Les prestataires qui sont confiants et compétents sur le modèle continueront à pratiquer en attendant les clientes.</li> <li>• Évaluation des compétences du prestataire en matière de counseling, de PI, et de compétences d'insertion du DIUPP.</li> </ul> <p><b>Pratique clinique supervisée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les prestataires compétents fournissent le counseling, les services de PI, et d'insertion dans la clinique sous l'orientation et la supervision des facilitateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Kit d'insertion du DIUPP</li> <li>• Fournitures de PI</li> <li>• Liste de vérification 8-3 : Compétences cliniques pour l'insertion du DIUPP</li> <li>• Outil pour le facilitateur 8-1 : Guide de discussion sur les points clés : insertion et retrait du DIU/DIU-LNG du post-partum</li> </ul>
<p><b>Débriefing après la pratique clinique (30 min)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De retour dans la salle de formation, interroger les prestataires sur leur expérience clinique sur l'insertion du DIUPP.</li> <li>• Diriger une discussion sur les cas observés au cours de la pratique clinique.</li> <li>• Souligner les points clés sur ce qui a bien marché et quand une pratique supplémentaire est nécessaire.</li> </ul>	
<p><b>Résumé et clôture (5 min)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remercier les apprenants et clôturer la session.</li> </ul>	

## Module 8 — Session 4 : Pratique clinique (suite)

Date	Lieu	Numéro de session : 4	Durée : 155 min
<b>Thème :</b> Insertion du DIU / DIU-LNG du post-partum			
<b>Objectifs :</b> à la fin de la session, les apprenants seront en mesure : I. D'insérer correctement le DIU / DIU –LNG du post-partum à l'aide de la technique « sans toucher » sur les clientes			

Méthodes et exercices	Matériel / Ressources
<p><b>Introduction (5 min)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Revoir les objectifs de la session avec les participants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tableau à feuilles mobiles avec les objectifs de la session</li> </ul>
<p><b>Validation préclinique et pratique clinique (90 min)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les facilitateurs évaluent les compétences du prestataire pour l'insertion et le retrait sur les modèles à l'aide de la liste de vérification.</li> <li>Les prestataires qui ont besoin de plus de pratique continuent à pratiquer la procédure sur les modèles.</li> <li>Les prestataires qui sont confiants et compétents sur le modèle continueront à pratiquer en attendant les clientes.</li> <li>Évaluation des compétences du prestataire en matière de counseling, de PI, et de compétences d'insertion du DIUPP.</li> </ul> <p><b>Pratique clinique supervisée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les prestataires compétents fournissent le counseling, les services de PI, et d'insertion dans la clinique sous l'orientation et la supervision des facilitateurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Kit d'insertion du DIUPP</li> <li>Fournitures de PI</li> <li>Liste de vérification 8-3 : compétences cliniques pour l'insertion du DIUPP</li> </ul>
<p><b>Débriefing après la pratique clinique (30 min)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>De retour dans la salle de formation, interroger les prestataires sur leur expérience clinique sur l'insertion du DIUPP.</li> <li>Diriger une discussion sur les cas observés au cours de la pratique clinique.</li> <li>Souligner les points clés sur ce qui a bien marché et quand une pratique supplémentaire est nécessaire.</li> </ul>	
<p><b>Résumé (15 min)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Débriefing de la part des apprenants</li> <li>Identifier les apprenants qui ont besoin de plus de pratique pour maîtriser l'insertion du DIUPP / DIU-LNG</li> <li>Utiliser le modèle de plan de mentorat, et planifier un encadrement en cours d'emploi pour une pratique supplémentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Outil pour le facilitateur 8-2 : Modèle de plan de mentorat</li> </ul>
<p><b>Post-test (10 min)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Distribuer des copies du questionnaire post test et indiquez aux participants comment procéder.</li> <li>Ramasser les feuilles de réponses.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Questionnaire pré et post test et feuille de réponses (pour les apprenants)</li> <li>Questionnaire pré et post test et clé des réponses (pour le facilitateur)</li> </ul>
<p><b>Résumé et clôture (5 min)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Remercier et féliciter les apprenants, et clôture de la session</li> </ul>	

## Exemple de calendrier

### Formation dans l'établissement de santé : quatre jours consécutifs

Jour 1 (2 hrs 30 min)		Jour 2 (2 hrs 35 min)		Jour 3 (2 hrs 40 min)		Jour 4 (2 hr 35 min)	
Durée	Session : Exercice	Durée	Session : Exercice	Durée	Session : Exercice	Durée	Session : Exercice
5 min	Session 1 : Introduction	5 min	Session 2 : Introduction	5 min	Session 3 : Introduction	5 min	Session 4 : Introduction
10 min	Session 1 : Pré test	45 min	Session 2 : Passage en revue de la liste de vérification et vidéo de démonstration	45 min	Session 3 : Instructions clés après l'insertion, sur les soins de suivi, la prise en charge des effets secondaires courants et les complications	90 min	Session 4 : Validation préclinique et pratique clinique
40 min	Session 1 : Choix des méthodes de PF du post-partum à l'aide du calendrier des options indiquées sur le tableau à feuilles mobiles ou des ressources en ligne	100 min	Session 2 : S'exercer à la pratique d'insertion du DIUPP sur les modèles	15 min	Session 3 : Tenue des dossiers	30 min	Session 4 : Debrief après la pratique clinique
30 min	Session 1 : Exercice 8-2 : Qu'est-ce qui est différent au sujet du DIUPP	5 min	Session 2 : Clôture de la session	60 min	Session 3 : Validation préclinique et pratique clinique supervisée	15 min	Session 4 : Résumé et plans de suivi
60 min	Session 1 : Jeu de rôle : Counseling en PFPP et évaluation de la cliente			30 min	Session 3 : Debrief après la pratique clinique	10 min	Session 4 : Post test
5 min	Session 1 : Clôture de la session			5 min	Clôture de la session	5 min	Session 4 : Clôture de la session

# Module 8 : Dispositif intra-utérin du post-partum

## Pré et post test : Clé des réponses

1. Quelle est la période recommandée pour la planification et l'espace idéal des grossesses pour la santé (PEIGS) ?
  - a. Au moins 1 an
  - b. Lorsque les règles mensuelles reviennent
  - c. Au moins 6 mois
  - d. Au moins 2 ans**
2. Selon les résultats de la recherche, le délai moyen de la première ovulation par les mères qui n'allaitent pas est de :
  - a. 45 jours
  - b. 3 mois
  - c. 6 mois
  - d. 14 jours**
3. Idéalement, le counseling sur l'utilisation et les avantages du DIU du post-partum (DIUPP) doit être fourni :
  - a. Au cours des visites de soins prénatals de routine**
  - b. Pendant la phase de travail actif, pour insérer le DIU immédiatement suivant la délivrance du placenta
  - c. Seulement pendant la phase latente du travail, si la femme est à l'aise
  - d. Seulement 6 semaines après l'accouchement
4. Laquelle des affirmations suivantes est VRAI concernant l'expulsion du DIU / DIU-LNG du post-partum ?
  - a. Les femmes qui choisissent le DIUPP ne doivent pas allaiter, afin de prévenir l'expulsion
  - b. Le taux d'expulsion est le plus bas lorsque le DIU / DIU-LNG est inséré dans les 10 minutes de la délivrance du placenta.**
  - c. Nouer du catgut sur les bras du DIU / DIU-LNG va réduire l'expulsion.
  - d. Il y a moins de risque d'expulsion si l'insertion est réalisée avec un tube inserteur.

5. Laquelle des affirmations suivantes est la meilleure technique pour insérer un DIU le premier jour après l'accouchement ?
  - a. **Utilisation d'instruments comme la pince de Kelly courbée.**
  - b. Utiliser les mains (manuellement).
  - c. Utilisation d'un tube inserteur et d'un piston.
  - d. Utilisation d'une longue pince à griffe.
  
6. Dans quel cas l'insertion d'un DIU immédiatement suivant la délivrance du placenta peut être réalisée en toute sécurité chez une femme ?
  - a. Qui a une température de 38°C
  - b. **Dont les membranes sont rompues depuis 12 heures**
  - c. Qui est séropositive avec un faible taux de CD4
  - d. Qui a un saignement vaginal
  
7. Pour minimiser les risques d'infection lors de l'insertion du DIU :
  - a. Administrer un traitement antibiotique
  - b. Passer le DIU / DIU-LNG à l'autoclave
  - c. Utiliser seulement des gants stériles
  - d. **Insérer le DIU / DIU-LNG à l'aide de la technique « sans toucher »**
  
8. Le DIU / DIU-LNG ne doit pas être inséré si la cliente :
  - a. A le SIDA
  - b. **Souffre de septicémie puerpérale**
  - c. A eu une césarienne
  - d. Allait
  
9. L'une des conditions préalables importantes pour l'insertion d'un DIU dans la période du post-partum immédiat / post-placentaire est :
  - a. Faire une anesthésie avant de procéder à l'insertion
  - b. La femme doit se reposer après l'accouchement
  - c. **La femme doit donner un consentement libre et éclairé avant l'insertion du DIU**
  - d. Recevoir une dose d'antibiotiques avant l'insertion
  
10. Une femme chez qui on a inséré un DIU dans la période du post-partum immédiat doit faire l'objet d'un examen de suivi :
  - a. Une fois par an pour vérifier les fils
  - b. Seulement si elle pense que le DIU est tombé
  - c. **4 à 6 semaines après l'accouchement pour renforcer le counseling, répondre à ses questions, et dépister pour des problèmes éventuels**
  - d. Seulement si elle a des saignements

# Module 8 : Dispositif intra-utérin du post-partum

## Exercice 8-1 : Choix des méthodes de planification familiale du post-partum

### Instructions pour le facilitateur

Durée : 30 minutes

Matériel : Tableaux à feuilles mobiles, feutres, ruban adhésif

### Instructions

Préparer 6 feuilles du tableau à feuilles mobiles avec les différentes périodes du post-partum et collez-les sur le mur : faire deux colonnes sur chaque feuille : Allaité et N'allaité pas

1. Dans les 48 heures suivant l'accouchement
2. 3 semaines
3. 4 semaines
4. 6 semaines
5. 6 mois
6. 9 mois

#### Dans les 48 heures

- Allaité
- N'allaité pas

- Demandez aux apprenants de se diriger vers chaque feuille affichée au mur et d'inscrire, sous chaque période, différentes options contraceptives qui peuvent être utilisées, en toute sécurité, pour les femmes qui allaitent et pour celles qui n'allaitent pas.
- Une fois que les apprenants ont terminé l'exercice, distribuez l'Outil de travail 8-1 : Calendrier des options en matière de contraception du post-partum et l'Outil de travail 8-2 : Comparaison de l'efficacité des méthodes de planification familiale. Passez en revue chaque feuille du tableau à feuilles mobiles avec le groupe et discutez des différentes options de contraception qui peuvent être utilisées pendant la période du post-partum. Concentrez-vous particulièrement sur les méthodes de longue durée d'action (MLDA).

OU

- S'il existe une option pour faire la démonstration des ressources en ligne, rendez-vous sur le site : <http://srhr.org/postpartumfp> : *Compendium of WHO Recommendations for Postpartum Family Planning* (Recueil des recommandations de l'OMS pour la planification familiale du post-partum) et montrez comment l'utiliser. Demandez aux apprenants de s'exercer à l'utilisation de ces ressources.

OU

- Si l'Internet n'est pas disponible dans votre établissement, partagez les informations avec les apprenants sur les ressources en ligne disponibles qu'ils peuvent utiliser pour la pratique.

# Module 8 : Dispositif intra-utérin du post-partum

## Exercice 8-2 : Qu'est-ce qui est différent au sujet du DIUPP ?

### Instructions pour le facilitateur

Durée : 15 minutes

### Objectifs

Le but de cette activité est :

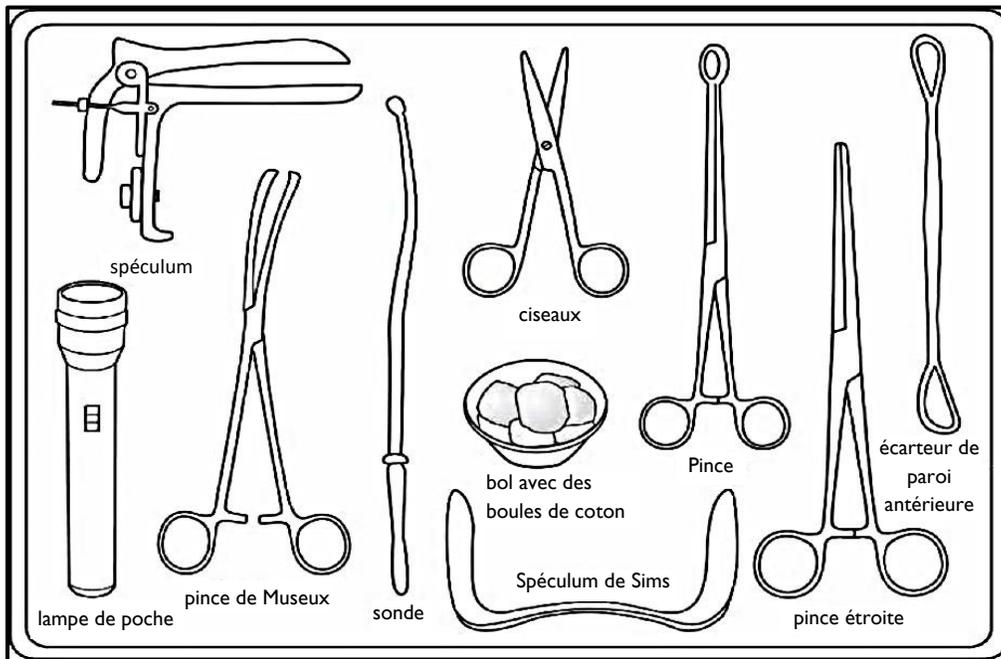
- D'identifier les instruments / éléments qui sont communs et différents : fournir des services de DIU du post-partum (DIUPP) par rapport aux services du DIU d'intervalle.
- D'identifier les différences entre l'équipement et les fournitures nécessaires pour l'insertion du DIUPP et pour l'insertion d'intervalle.
- De considérer les différences de profils des clientes qui viennent pour les procédures de DIUPP par rapport à celles qui viennent pour les procédures d'intervalle.

**Matériel nécessaire :** plateau d'instruments pour l'insertion du DIUPP, plateau d'instruments pour l'insertion du DIU d'intervalle, feuilles du tableau à feuilles mobiles et feutres.

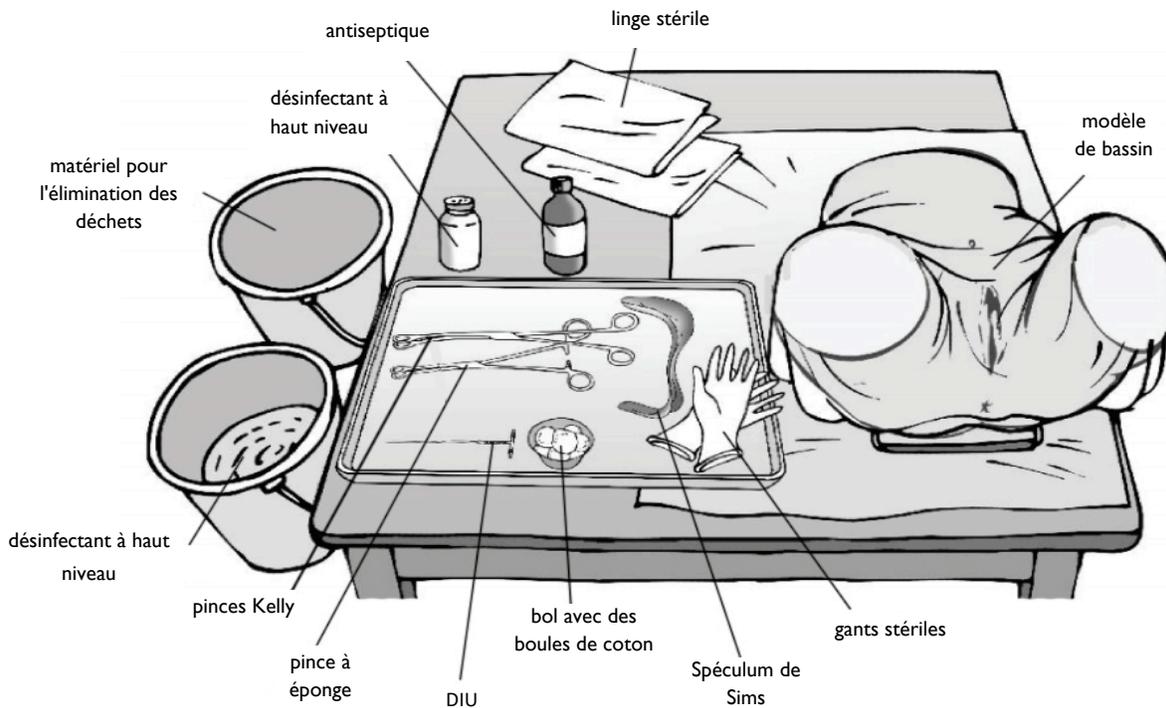
### Préparation de la station de compétences cliniques

La station de compétences cliniques offre aux apprenants une introduction aux fournitures et équipements nécessaires, et leur donne l'occasion de pratiquer les comportements cliniques et de communication pour l'insertion correcte du DIUPP. La station de compétences doit être préparée avec le modèle pelvien, le seau de décontamination des instruments, l'équipement pour l'élimination des déchets, un antiseptique tel que le povidone-iodée, les gants désinfectés à haut niveau (DHN) ou stériles, et le plateau d'instruments représenté dans la figure suivante, afin que toutes les étapes de la procédure puissent être correctement exécutées.

**Plateau d'instruments pour le DIU d'intervalle :**



**Plateau d'instruments et matériel pour l'insertion du DIUPP :**



## Instructions pour le facilitateur

Avant cet exercice, préparer une station de compétences pour l'insertion du DIUPP et une station pour le DIU d'intervalle (voir ci-dessus). En premier, demandez aux apprenants de regarder l'illustration de la station de compétences dans leur polycopié. La station de compétences cliniques pour le DIUPP est mise en place au début du cours de compétences cliniques et est utilisée pour de multiples activités, y compris :

- Exercice 1 : qu'est-ce qui est différent au sujet du DIUPP ? où les apprenants comparent ce qu'ils voient dans les deux stations de compétences, notent les différents instruments et leur utilisation lors de la procédure d'insertion.
- Démonstration de la technique d'insertion du DIUPP, où les apprenants sont introduits à la technique approuvée tout en suivant la liste de vérification.
- Modèles pour s'exercer à la pratique des services de DIUPP, lorsque les apprenants travaillent en groupes et apprennent à pratiquer les compétences cliniques pour l'insertion du DIUPP tout en étant encadrés par les formateurs.

La station de compétences cliniques offre aux apprenants une introduction aux fournitures et équipements nécessaires, et leur donne l'occasion de pratiquer les comportements cliniques et de communication pour l'insertion correcte du DIUPP. La station de compétences doit être préparée correctement comme le montre la figure ci-dessus, de sorte que toutes les étapes de la procédure puissent être correctement simulées.

Ensuite, demandez aux apprenants de se rassembler autour de la station de compétences et de faire un remue-méninge (échanger des idées rapidement) sur les sujets suivants :

- Counseling d'une cliente sur le DIUPP
- Moment et lieu d'insertion
- Les différences entre la préparation de la station pour le DIUPP par rapport à celle pour l'insertion du DIU d'intervalle

Notez les réponses des apprenants sur une feuille du tableau à feuilles mobiles et engagez la discussion. Lorsque la liste semble suffisante, dites aux apprenants : C'est bon pour le moment. Nous discuterons plus tard pendant la séance sur les compétences.'

# Module 8 : Dispositif intra-utérin du post-partum

## Exercice 8-3 : Scénarios de jeux de rôles pour le DIUPP

### Instructions

#### Directives relatives au jeu de rôles à l'intention du prestataire

**Supposez que vous rencontrez la cliente pour la première fois. Demandez-lui son nom et son âge. Supposez qu'il y a un centre de santé à proximité où vous pouvez orienter la cliente au besoin.**

**N'oubliez pas :**

- Dévaluer ses objectifs en matière de santé reproductive, ses inquiétudes et ses intentions de fécondité ;
- D'aborder les motifs primaires et secondaires de la visite de la cliente ;
- De faciliter le processus de prise de décision de la cliente ;
- D'intégrer l'information et les services liés à d'autres questions de santé reproductive, s'il y a lieu ;
- D'aider la cliente à donner suite à sa ou ses décisions.

Utilisez votre expérience antérieure et ce que vous avez appris au cours de la formation, et utilisez les aides et outils de travail, s'il y a lieu, pour répondre aux inquiétudes de la cliente.

#### Directives relatives au jeu de rôles à l'intention de l'observateur

**Avant de commencer l'interaction :**

- Etudiez les Listes de vérification 8-1 et 8-2 pour l'observation du jeu de rôles pour vous familiariser avec les comportements à observer et l'endroit où ils apparaissent dans la liste.
- Etudiez les enjeux propres aux cas sur la feuille d'information de l'observateur pour le jeu de rôles.

**En observant l'interaction entre le prestataire et la cliente, n'oubliez pas :**

- D'utiliser la liste de vérification pour l'observation pour noter ce qui se passe durant l'interaction.
- D'indiquer, dans l'espace fourni, dans quelle mesure le prestataire a répondu aux questions propres au cas.
- De vous préparer à donner un feedback au prestataire sur la mesure à laquelle il a répondu aux besoins de la cliente.

**Soyez particulièrement attentif afin de savoir si le prestataire a fait ce qui suit :**

- Aider la cliente à faire face à son anxiété ;
- Faciliter la communication avec un partenaire ;
- Permettre à la cliente de prendre une décision éclairée ;
- S'assurer que la cliente satisfait aux critères de recevabilité pour la méthode qu'elle choisit ;
- Aider la cliente à mettre à exécution sa décision

## Directives relatives au jeu de rôles à l'intention de la cliente

### Avant de commencer l'interaction :

- Lisez la feuille d'information sur la cliente et assurez-vous de comprendre la situation du personnage.
- Choisissez le nom de votre personnage. Dites au prestataire votre nom et votre âge.
- Au cours de l'interaction, donnez des renseignements uniquement quand le prestataire pose les questions pertinentes. Répondez aux questions du prestataire en utilisant l'information inscrite sur la feuille d'information de cliente.
- N'hésitez pas à poser des questions au prestataire.

## Scénarios

Une cliente est intéressée par le DIU-LNG et satisfait aux critères de recevabilité

DIUPP Scénario I — Feuille d'information de la cliente	DIUPP Scénario I — Feuille d'information de l'observateur
<p><b>Description de la cliente :</b> Kiki a 23 ans et son mari est agriculteur. Elle a accouché d'un petit garçon la nuit dernière à l'hôpital. Le conseiller en santé lui a appris les avantages de l'espacement des naissances pour sa propre santé, ainsi que celle de ses enfants ; Elle a également reçu des informations sur une variété de contraceptifs. Elle et son mari sont intéressés par le DIU.</p> <p><b>Donnez l'information suivante seulement quand le prestataire pose les questions pertinentes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ils sont mariés depuis 4 ans.</li> <li>• Sa belle-mère n'est pas favorable à l'utilisation de contraceptifs.</li> <li>• Kiki ne veut pas tomber enceinte immédiatement.</li> <li>• Elle a utilisé des préservatifs auparavant, mais s'inquiète du glissement et de la rupture du préservatif.</li> <li>• Elle allaite son bébé.</li> <li>• Son mari et sa belle-mère sont assis dehors.</li> </ul>	<p><b>Notez si le prestataire exécute les tâches suivantes liées au cas :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évalue les objectifs de santé reproductive de la cliente, ses intentions de fertilité et ses projets de vie</li> <li>• Offre un conseil en couple</li> <li>• S'assure que la cliente comprend ses options contraceptives, y compris le DIUPP et l'implant</li> <li>• L'informe des options contraceptives disponibles lors de la période du post-partum immédiat</li> <li>• Dépiste la cliente pour l'éligibilité médicale à l'aide du disque CRM de l'OMS et de l'Outil de travail 8-3 : Fiche de consultation rapide pour les CRM de l'OMS</li> <li>• Discute en détail de l'utilisation de méthodes contraceptives (DIU) immédiatement après l'accouchement</li> <li>• Décrit les procédures d'insertion et de suivi</li> <li>• Souligne les avantages de l'utilisation de préservatifs, même si les deux partenaires sont séronégatifs</li> <li>• Obtient le consentement de la cliente pour le DIUPP</li> </ul> <p><b>Méthodes pour lesquelles la cliente satisfait aux critères de recevabilité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DIU</li> <li>• DIU-LNG</li> </ul>

<b>DIUPP Scénario 2 — Feuille d'information de la cliente</b>	<b>DIUPP Scénario 2— Feuille d'information de l'observateur</b>
<p><b>Description de la cliente :</b> Meena a un fils qui a 1 an. Elle et son mari utilisent des préservatifs et pratiquent l'abstinence pour prévenir la grossesse. Sa belle-mère l'a informée qu'elle ne sera pas enceinte aussi longtemps qu'elle allaitera son bébé, mais maintenant elle constate qu'elle est enceinte de 4 mois. Le couple est très préoccupé parce que, bien qu'ils souhaitent vraiment deux enfants, ils ne prévoyaient pas qu'ils soient si proches.</p> <p><b>Donnez l'information suivante seulement quand le prestataire pose les questions pertinentes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Meena est mariée depuis 2 ans.</li> <li>• Elle et son mari ne veulent pas avoir plus d'enfants.</li> <li>• Ils veulent la stérilisation féminine une fois que les enfants ont grandi.</li> <li>• Elle a entendu parler du DIUPP, mais elle a peur que le DIU se déplace.</li> <li>• Elle a beaucoup de questions sur le DIUPP.</li> </ul>	<p><b>Notez si le prestataire exécute les tâches suivantes liées au cas :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évalue les objectifs de santé reproductive de la cliente, ses intentions de fertilité et ses projets de vie</li> <li>• S'assure que la cliente comprend ses options contraceptives</li> <li>• Fournit le counseling en couple</li> <li>• L'encourage à poursuivre sa grossesse actuelle</li> <li>• La conseille et l'informe sur les différentes options contraceptives disponibles pendant la période du post-partum immédiat</li> <li>• Si la cliente est intéressée par une méthode, l'inscrit dans la carte prénatale.</li> <li>• Fournit une brochure sur les méthodes contraceptives</li> </ul> <p><b>Méthodes pour lesquelles la cliente satisfait aux critères de recevabilité:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Implants</li> <li>• DIU (Cuivre et LNG)</li> </ul>

Source : Jhpiego. *Postpartum Intrauterine Contraceptive Device (PPIUD) Services: A Reference Manual for Providers*. Baltimore: Jhpiego Corporation, 2010.

# Module 8 : Dispositif intra-utérin du post-partum

## Liste de vérification 8-1: Compétences de counseling pour les méthodes de longue durée d'action

### Adaptée pour la période prénatale

**Apprenants :** Apprenez et pratiquez les étapes correctes nécessaires pour fournir cette compétence de counseling. Demandez à vos collègues d'utiliser cet outil pour suivre au fur et à mesure que vous pratiquez. Vos collègues doivent fournir un feedback spécifique en utilisant cet outil pour guider leurs observations.

**Formateurs :** Utilisez cet outil lorsque l'apprenant est prêt pour l'évaluation de sa compétence dans cette aptitude.

**Cocher**  la case si la tâche/ l'activité est exécutée de manière **satisfaisante**, et un  si elle **n'a pas** été exécutée de manière **satisfaisante**, ou **P / O** si elle n'a pas été observée.

- **Satisfaisant :** Exécute l'étape ou la tâche conformément à la procédure ou aux directives standard.
- **Insatisfaisant :** N'exécute pas l'étape ou la tâche conformément à la procédure ou aux directives standard.
- **Non observée :** Etape, tâche ou aptitude non exécutée par l'apprenant pendant l'évaluation par le formateur clinique.

Apprenant : \_\_\_\_\_ Date de l'exercice : \_\_\_\_\_

Liste de vérification sur le counseling prénatal pour les méthodes de longue durée d'action (MLDA)					
Tâche	Cas				
<b>Counseling pour la planification familiale</b>					
1. Accueille la cliente avec respect et amabilité					
2. Se présente et établit un lien avec la cliente					
3. S'assure de la confidentialité et de la protection de la vie personnelle					
4. Obtient des informations biographiques (nom, adresse, etc.)					
<b>Tâches exécutées avec compétence</b>					
<b>Counseling prénatal</b>					
1. Explique les avantages pour la santé — pour la mère et le bébé — d'utiliser la planification familiale pour espacer les naissances et retarder la prochaine grossesse d'au moins 24 à 36 mois.					

Liste de vérification sur le counseling prénatal pour les méthodes de longue durée d'action (MLDA)				
Tâche	Cas			
2. Demande à la cliente si elle et son partenaire souhaitent avoir plus d'enfants après cet accouchement.				
3. Demande à la femme : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Combien de temps elle et son partenaire veulent attendre pour la prochaine grossesse ?</li> <li>• Va-t-elle allaiter son bébé ?</li> <li>• Est-ce que son partenaire la soutient pour la planification familiale ?</li> <li>• A-t-elle des problèmes médicaux ou prend-elle des médicaments ?</li> <li>• Y a-t-il des méthodes qu'elle ne veut pas utiliser ou n'a pas tolérées par le passé ?</li> </ul>				
4. Parle des avantages et des méthodes de planification familiale du post-partum avant la sortie de l'hôpital <ul style="list-style-type: none"> <li>• Explique qu'il est plus facile pour la mère de recevoir une méthode permanente ou de longue durée d'action pendant qu'elle est à l'hôpital pour l'accouchement avant de rentrer chez elle</li> <li>• Parle des avantages de l'allaitement exclusif et de la méthode d'allaitement maternel et de l'aménorrhée (MAMA) comme méthode de contraception</li> </ul>				
5. Selon les réponses de la cliente, utilise les cartes de stratégie de counseling équilibré plus (SCB+) ou le Flipbook pour parler des méthodes appropriées <ul style="list-style-type: none"> <li>• Commence par montrer les cartes de counseling / Flip book en commençant avec la méthode la plus efficace</li> <li>• Lit le verso de chaque carte ou Flip book, puis la place devant la cliente, avec l'image en face d'elle</li> </ul>				
6. Si la cliente exprime un intérêt à utiliser l'une des MLDA, continue avec les prochaines étapes.				
7. Parle des avantages des méthodes de longue durée d'action : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Peuvent être insérées à tout moment avant la sortie de l'hôpital</li> <li>• Sont efficaces à plus de 99% pour la prévention de la grossesse</li> <li>• N'ont pas d'impact sur l'allaitement</li> <li>• Peuvent être retirées quand elle et son mari veulent un autre bébé</li> </ul>				
8. Si la cliente s'intéresse au DIU / DIU-LNG / à l'implant contraceptif : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Montre les cartes spécifiques pour le DIU, DIU-LNG et l'implant, demande à la cliente si elle est intéressée à utiliser l'une de ces méthodes suivant l'accouchement ou avant la sortie de l'hôpital (dans les 48 heures).</li> </ul>				
9. Si la cliente s'intéresse au DIU, décrit l'insertion post-partum du dispositif intra-utérin au cuivre (TCu 380A) / au lévonorgestrel (DIU-LNG) et le moment de l'insertion: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Peut être inséré à tout moment immédiatement suivant l'accouchement, avant la sortie de l'hôpital</li> <li>• Est efficace pendant 12 ans</li> <li>• Le DIU ne contient pas d'hormones</li> <li>• Le DIU-LNG est efficace pendant 3 à 5 ans *, contient de faibles doses d'hormones et est sans danger pour les femmes qui allaitent</li> <li>• Parle franchement des effets secondaires et des changements attendus initialement dans les modes de saignements. Dit que ces changements ne sont pas dangereux et que la cliente doit revenir chez le prestataire si elle cela présente des préoccupations</li> </ul> <p>* Remarque : la durée de l'efficacité varie selon le type de DIU-LNG utilisé. Des études pour confirmer la période d'efficacité sont en cours</p>				

Liste de vérification sur le counseling prénatal pour les méthodes de longue durée d'action (MLDA)				
Tâche	Cas			
10. Si la cliente s'intéresse à l'implant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Décrit l'insertion post-partum de l'implant (et le moment d'insertion)</li> <li>• Est efficace pendant 3 à 5 ans (selon le type d'implant)</li> <li>• L'implant contient de faibles doses d'hormones et est sans danger pour les femmes allaitantes</li> <li>• Parle franchement des effets secondaires et des changements attendus initialement dans les modes de saignements. Dit que ces changements ne sont pas dangereux et que la cliente doit revenir chez le prestataire si elle cela présente des préoccupations.</li> </ul>				
11. Consulte le Disque des critères de recevabilité médicale (CRM) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'utilisation des contraceptifs ou l'outil de travail 8-3 : Fiche de consultation rapide des CRM de l'OMS, pour vérifier si la méthode choisie est sécuritaire pour elle. Sinon, l'aide à choisir une autre méthode.				
12. Demande à la cliente si elle a des questions ou souhaite que le prestataire répète les informations.				
13. Si elle ne veut pas avoir plus d'enfants et sélectionne l'une des méthodes permanentes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Note sur la carte prénatale (CPN) de la cliente son souhait pour la ligature des trompes en post-partum OU la vasectomie</li> <li>• Parle à la cliente de la nécessité et de l'importance du consentement pour les méthodes permanentes</li> <li>• Parle de cette méthode en détail (avantages, inconvénients, effets secondaires, etc.).</li> </ul>				
14. Laisse la cliente prendre une décision finale par elle-même (choix éclairé) sans contrainte				
15. Confirme que la cliente a compris en lui posant des questions ouvertes.				
16. Indique à la cliente qu'elle peut modifier sa décision à tout moment et en informer le prestataire.				
17. Décrit la méthode de planification familiale choisie sur la carte de CPN de la cliente, et en informe le médecin au moment de l'accouchement.				
18. Si la cliente ne prend pas de décision à la fin de la session, il lui fournit des brochures / dépliants de méthode (si disponibles) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lui dit de lire ces brochures à la maison et qu'elle peut revenir pour poser des questions</li> <li>• La guide pour obtenir des services de planification familiale plus tard.</li> </ul>				
19. Effectue un dépistage systématique pour d'autres services (si le service est disponible) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande à la cliente quand elle a eu un dépistage du cancer du col et du sein et propose de les effectuer si le dernier contrôle était il y a plus de 3 ans</li> <li>• Suit les lignes directrices nationales pour la prévention de la transmission de la mère à l'enfant (PTME) du VIH et le dépistage pour la syphilis</li> <li>• Parle des infections sexuellement transmissibles (IST) / transmission et prévention du VIH avec la cliente, en utilisant les cartes de counseling</li> <li>• Fournit des préservatifs pour une double protection.</li> </ul>				
20. Remercie la cliente d'avoir terminé la séance de counseling				
<b>Tâches exécutées avec compétence</b>				

## Certification du formateur

L'apprenant  Est qualifié  N'est pas qualifié pour le counseling des clientes, selon les critères suivants :

---

---

---

---

Counseling réalisé avec compétence :  Oui  Non

Signature du formateur : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

# Module 8 : Dispositif intra-utérin du post-partum

## Liste de vérification 8-2 : Compétences de counseling pour les méthodes de longue durée d'action

### Adaptée pour la période post-partum

**Apprenants :** Apprenez et pratiquez les étapes correctes nécessaires pour fournir cette compétence de counseling. Demandez à vos collègues d'utiliser cet outil pour suivre au fur et à mesure que vous pratiquez. Vos collègues doivent fournir un feedback spécifique en utilisant cet outil pour guider leurs observations.

**Formateurs :** Utilisez cet outil lorsque l'apprenant est prêt pour l'évaluation de sa compétence dans cette aptitude.

**Cocher**  la case si la tâche/ l'activité est exécutée de manière **satisfaisante**, et un  si elle **n'a pas** été exécutée de manière **satisfaisante**, ou **P / O** si elle n'a pas été observée.

- **Satisfaisant :** Exécute l'étape ou la tâche conformément à la procédure ou aux directives standard.
- **Insatisfaisant :** N'exécute pas l'étape ou la tâche conformément à la procédure ou aux directives standard.
- **Non observée :** Etape, tâche ou aptitude non exécutée par l'apprenant pendant l'évaluation par le formateur clinique.

Apprenant : \_\_\_\_\_ Date de l'exercice : \_\_\_\_\_

Liste de vérification sur le counseling pendant la période post-partum pour les méthodes de longue durée d'action (MLDA)					
Tâche	Cas				
<b>Counseling général</b>					
1. Accueille la cliente avec respect et amabilité					
2. Se présente et établit un lien avec la cliente en lui demandant comment elle va et comment se porte son bébé					
3. S'assure de la confidentialité et de la protection de la vie personnelle					
4. La félicite pour la naissance du bébé et lui donne le temps de récupérer et de se reposer					
<b>Tâches exécutées avec compétence</b>					
<b>Counseling sur le postpartum immédiat</b>					
1. Aide la femme à mettre le bébé au sein dans l'heure qui suit la naissance <ul style="list-style-type: none"> <li>• Explique la nécessité de l'allaitement exclusif du bébé sur demande, jour et nuit, pendant les 6 premiers mois de vie.</li> </ul>					

## Liste de vérification sur le counseling pendant la période post-partum pour les méthodes de longue durée d'action (MLDA)

Tâche	Cas				
<p>2. Parle du retour à l'activité sexuelle, le retour de la fertilité, et de l'espacement idéal des grossesses</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Trop de grossesses rapprochées peuvent être dangereuses pour la mère et son bébé</li> <li>• Si la mère n'allait pas, la fertilité peut revenir dès 3 semaines après l'accouchement</li> <li>• Si elle allaite exclusivement, le retour des règles est retardé et peut être une méthode efficace de contraception (efficace à 98%)</li> <li>• Une autre méthode de contraception doit être démarrée avant de donner au bébé des aliments solides ou avant que les règles ne reviennent.</li> </ul>					
<p>3. Demande à la femme quels sont ses objectifs de reproduction :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Est-ce qu'elle veut plus d'enfants ?</li> <li>• Combien de temps elle et son partenaire veulent attendre pour la prochaine grossesse?</li> <li>• A-t-elle utilisé une méthode de PF dans le passé ? Quelle a été son expérience avec la méthode ?</li> <li>• A-t-elle été informée sur les méthodes de PFPP lors des consultations prénatales ?</li> <li>• A-t-elle une méthode de PF en tête ?</li> <li>• A-t-elle l'intention d'allaiter exclusivement son bébé ?</li> <li>• Est-ce que son partenaire la soutiendra pour la planification familiale ?</li> <li>• Lui parle des avantages de la planification familiale du post-partum ; parle des méthodes avant la sortie de l'hôpital</li> <li>• Explique qu'il est plus facile pour la mère de recevoir une méthode de longue durée d'action pendant qu'elle est à l'hôpital avant de rentrer chez elle.</li> </ul>					
<p>4. Selon les réponses de la cliente, parle des méthodes qui sont appropriées pour elle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Commence par montrer les cartes de counseling / Flip book en commençant avec la méthode la plus efficace</li> <li>• Lit le verso de chaque carte ou Flip book, puis la place devant la cliente, avec l'image en face d'elle.</li> </ul>					
<p>5. Si la cliente exprime un intérêt à utiliser l'une des MLDA parle des avantages des méthodes de longue durée d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Peuvent être insérées à tout moment avant la sortie de l'hôpital</li> <li>• Sont efficaces à plus de 99% pour la prévention de la grossesse</li> <li>• N'ont pas d'impact sur l'allaitement</li> <li>• Peuvent être retirées quand elle veut un autre bébé ou si elle a des préoccupations</li> <li>• Ne nécessitent aucune action quotidienne.</li> </ul>					
<p>6. Si la cliente s'intéresse au DIU au cuivre / DIU –LNG, décrit l'insertion du dispositif intra-utérin :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Décrit l'insertion post-partum du dispositif intra-utérin au cuivre (DIU Cu) / au lévonorgestrel (DIU-LNG) et le moment d'insertion :             <ol style="list-style-type: none"> <li>i. Est efficace pendant 12 ans</li> <li>ii. Le DIU au cuivre ne contient pas d'hormones</li> <li>iii. Le DIU-LNG contient de faibles doses d'hormones et est sans danger pour les femmes allaitantes. Des changements mineurs dans les modes de saignement peuvent se produire au début.</li> </ol> </li> </ul>					

## Liste de vérification sur le counseling pendant la période post-partum pour les méthodes de longue durée d'action (MLDA)

Tâche	Cas				
<p>7. Si la cliente s'intéresse à l'implant contraceptif, lui explique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'implant peut être inséré avant la sortie de l'hôpital</li> <li>• Décrit l'insertion post-partum de l'implant et le moment d'insertion               <ol style="list-style-type: none"> <li>i. L'implant est efficace pendant 3 à 5 ans (selon le type)</li> <li>ii. L'implant contient de faibles doses d'hormones et est sans danger pour les femmes qui allaitent</li> <li>iii. Parle franchement des effets secondaires et des changements attendus initialement dans les modes de saignements. Dit que ces changements ne sont pas dangereux et que la cliente doit revenir chez le prestataire si elle cela présente des préoccupations.</li> </ol> </li> </ul>					
<p>8. Explique la MAMA et les 3 critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les règles ne sont pas revenues</li> <li>• Le bébé est allaité exclusivement jour et nuit</li> <li>• Le bébé a moins de six mois</li> <li>• La mère doit passer à une méthode de planification familiale de son choix lorsque l'un des critères ne s'applique plus</li> <li>• Si une méthode d'allaitement maternel a été choisie, l'aider à faire un plan pour une contraception continue après avoir cessé l'allaitement.</li> </ul>					
<p>9. Décrit d'autres méthodes auxquelles la cliente s'intéresse et pour lesquelles elle satisfait aux critères d'éligibilité.</p>					
<p>10. Demande à la cliente si elle a des questions ou si elle souhaite que le prestataire répète les informations.</p>					
<p>11. Laisse la cliente prendre une décision finale par elle-même (choix éclairé) sans contrainte</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si la cliente choisit une méthode à démarrer plus tard, le prestataire l'aide à élaborer un plan pour savoir comment et où obtenir ce service.</li> </ul>					
<p>12. Consulte le Disque des critères de recevabilité médicale (CRM) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'utilisation des contraceptifs ou l'Outil de travail 8-3 : fiche de consultation rapide des CRM de l'OMS pour vérifier si la méthode choisie est sécuritaire pour elle. Sinon, l'aide à choisir une autre méthode.</p>					
<p>13. Confirme que la cliente a compris en lui posant des questions ouvertes et en répétant les informations clés sur la méthode choisie.</p>					
<p>14. Décrit la méthode de planification familiale choisie sur la carte / registre de la cliente.</p>					
<p>15. Indique à la cliente qu'elle peut modifier sa décision à tout moment et en informer le prestataire.</p>					
<p>16. Conseille et réfère la cliente aux services spécialisés comme le dépistage ou le traitement du cancer du sein ou du col de l'utérus, le VIH, etc., si nécessaire.</p>					
<p>17. Réitère les informations clés sur la méthode choisie.</p>					
<p><b>Tâches exécutées avec compétence</b></p>					

## Certification du formateur

L'apprenant  Est qualifié  N'est pas qualifié pour le counseling des clientes, selon les critères suivants :

---

---

---

---

Counseling réalisé avec compétence :  Oui  Non

Signature du formateur : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

# Module 8 : Dispositif intra-utérin du post-partum

## Liste de vérification 8-3 : Compétences cliniques pour l'insertion du DIUPP

### Adaptée pour l'insertion post placentaire (instrumentale) du DIU au cuivre T 380A et du DIU-LNG (système intra-utérin au lévonorgestrel)

**Apprenants :** Apprenez et pratiquez les étapes correctes nécessaires pour fournir cette compétence clinique. Demandez à vos collègues d'utiliser cet outil pour suivre au fur et à mesure que vous pratiquez avec des modèles anatomiques et que vous obtenez de l'expérience avec les clientes. Vos collègues doivent fournir un feedback spécifique en utilisant cet outil pour guider leurs observations.

**Formateurs :** Utilisez cet outil lorsque l'apprenant est prêt pour l'évaluation de sa compétence dans cette aptitude.

**Cocher**  la case si la tâche/ l'activité est exécutée de manière **satisfaisante**, et un  si elle **n'a pas** été exécutée de manière **satisfaisante**, ou **P / O** si elle n'a pas été observée.

- **Satisfaisant :** Exécute l'étape ou la tâche conformément à la procédure ou aux directives standard.
- **Insatisfaisant :** N'exécute pas l'étape ou la tâche conformément à la procédure ou aux directives standard.
- **Non observée :** Etape, tâche ou aptitude non exécutée par l'apprenant pendant l'évaluation par le formateur clinique.

Apprenant : \_\_\_\_\_ Date de l'exercice : \_\_\_\_\_

Liste de vérification pour l'insertion post placentaire du DIU/DIU-LNG (Instrumentale)					
Tâche	Cas				
<b>Tâches à effectuer lors de la présentation (avant de prendre en charge le travail actif et l'accouchement par voie basse)</b>					
1. Accueille la femme avec gentillesse et avec respect.					
2. Confirme avec la femme qu'elle veut toujours qu'on lui insère le DIU / DIU-LNG.					
3. Explique que le DIU / DIU-LNG va être inséré après la naissance du bébé et la délivrance du placenta. Répond à toutes ses questions.					
4. Examine le dossier de la femme afin de s'assurer que le DIUPP est une méthode appropriée pour elle.					
<b>Tâches exécutées avec compétence</b>					
<b>Tâches à accomplir avant l'insertion</b>					

Liste de vérification pour l'insertion post placentaire du DIU/DIU-LNG (Instrumentale)					
Tâche	Cas				
1. Confirme la disponibilité d'instruments, de matériel stérile et de source de lumière.					
2. Confirme que le DIU / DIU-LNG est dans son emballage scellé et disponible.					
3. Prend en charge le travail et l'accouchement (y compris l'utilisation du partogramme et pratique la gestion active du troisième stade du travail ( <b>GATPA</b> ) et reconfirme qu'il n'y a pas de conditions liées à l'accouchement qui représentent une contre-indication de l'insertion du DIU / DIU-LNG en ce moment : a. Rupture des membranes pendant plus de 18 heures b. Chorioamnionite c. Hémorragie du postpartum non maîtrisée.					
4. Si l'une de ces conditions est présente, l'explique à la femme. La conseille et lui offre une autre méthode de planification familiale du post-partum. La rappelle pour une évaluation en vue de l'insertion du DIU dans 4 semaines.					
5. Si l'insertion est réalisée par le prestataire qui assistait à l'accouchement, garde la même paire de gants désinfectée à haut niveau (DHN) ou stérile pour l'insertion, dans la mesure où ils ne sont pas contaminés. <b>OU :</b> Si l'insertion est réalisée par un autre prestataire s'assure que la GATPA est complétée, puis effectue l'hygiène des mains et enfle des gants DHN ou stériles.					
6. Inspecte le périnée, les lèvres et les parois vaginales à la recherche de déchirures. S'il y a des déchirures et qu'elles saignent, clampes pour arrêter le saignement, et continue avec l'insertion du DIU / DIU-LNG (répare les déchirures si nécessaire <b>après</b> l'insertion du DIU / DIU-LNG.					
<b>Tâches exécutées avec compétence</b>					
<b>Etapas d'insertion</b>					
1. Confirme que la femme est prête pour l'insertion du DIU / DIU-LNG. Répond à toutes ses questions et la rassure, si nécessaire.					
2. Le kit / plateau du DIUPP est ouvert et les instruments d'insertion et les fournitures sont disposés dans le champ stérile. S'assure que le DIU / LNG-IUS est dans l'emballage stérile et placé sur le côté dans une surface recouverte d'un drap stérile. Place un champ sec et stérile sur l'abdomen de la femme.					
3. Insère doucement le spéculum Simms et visualise le col de l'utérus en appuyant sur la paroi postérieure du vagin.					
4. Nettoie le col de l'utérus et le vagin avec une solution antiseptique à deux reprises à l'aide d'un écouvillon séparé à chaque fois.					
5. Saisit doucement laèvre antérieure du col de l'utérus avec la pince à anneau. (Le spéculum peut être retiré à cet instant, si nécessaire.) Laisse la pince à anneau de côté, toujours rattachée au col.					
6. Ouvre l'emballage stérile du DIU / DIU-LNG à un tiers environ en retirant le plastique à partir du bas.					
7. Avec la main non dominante tenant toujours le DIU / DIU-LNG dans son emballage (stabilisant le DIU / DIU-LNG à travers l'emballage), se sert de la main dominante pour retirer le mandrin, le tube inserteur, et la carte de l'emballage. <b>Utilise la technique « sans toucher »</b> tout au long de la procédure.					

## Liste de vérification pour l'insertion post placentaire du DIU/DIU-LNG (Instrumentale)

Tâche	Cas				
<p>8. Avec la main dominante, prend la pince placentaire pour saisir le DIU / DIU-LNG de l'emballage stérile avec la <b>technique « sans toucher »</b>. Tient le DIU / DIU-LNG par le bord,* en faisant attention à ne pas attraper les fils dans la pince.</p> <p>* <b>Remarque</b> : Pour éviter d'endommager le réservoir du DIU-LNG, ne pas appliquer trop de pression sur la tige verticale du DIU-LNG (où se trouve le réservoir hormonal).</p>					
<p>9. Saisit doucement la lèvres antérieure du col à l'aide de la pince à anneaux.</p>					
<p>10. Insère doucement et avance lentement le DIU / DIU-LNG</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Tout en évitant de toucher les parois vaginales, insère la pince placentaire, qui tient le DIU / DIU-LNG, à travers le col de l'utérus dans la cavité utérine inférieure.</li> <li>Déplace doucement le DIU / LNG-IUS plus loin dans l'utérus vers le point où une légère résistance est ressentie contre la paroi arrière du segment inférieur de l'utérus.</li> <li>Maintient la pince placentaire fermée, rabaisse la pince à anneau et les retire délicatement du col ; les pose sur une serviette stérile.</li> </ol>					
<p>11. « Soulève » l'utérus</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Place la base de la main non dominante sur le segment inférieur de l'utérus (ligne médiane, juste au-dessus de l'os pubien et les doigts vers le fond utérin) ; et</li> <li>Pousse doucement l'utérus vers le haut dans l'abdomen pour prolonger la partie inférieure de l'utérus.</li> </ol>					
<p>12. Déplace le DIU / DIU LNG dans un angle entre l'utérus et le vagin</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Maintient la pince fermée, déplace doucement le DIU / DIU-LNG vers le haut du fond utérin en angle vers l'ombilic.</li> <li>Baisse la main dominante (la main qui tient la pince placentaire) pour faciliter l'entrée de la pince dans l'angle entre l'utérus et le vagin et suit le contour de la cavité utérine. Fait attention de ne pas perforer l'utérus.</li> </ol>					
<p>13. Continue à avancer doucement jusqu'à atteindre le fond de l'utérus, jusqu'à sentir une résistance. Le prestataire sentira l'utérus à travers la paroi abdominale, et confirme avec la main abdominale que le DIU / LNG-IUS est au fond de l'utérus.</p>					
<p>14. Tout en continuant de stabiliser l'utérus, ouvre la pince, incline légèrement la pince vers la ligne du milieu, et dépose le DIU / DIU-LNG au fond.</p>					
<p>15. Retire lentement la pince de la cavité utérine, en glissant l'instrument le long de la paroi latérale de l'utérus, et en le gardant légèrement ouvert. Fait particulièrement attention de ne pas déloger le DIU / DIU-LNG ou de ne pas attraper les fils du DIU / DIU-LNG en retirant la pince.</p>					
<p>16. Stabilise l'utérus jusqu'à ce que la pince soit entièrement hors de l'utérus. Pose la pince à côté sur le champ stérile.</p>					
<p>17. Examine le col de l'utérus pour voir si une partie des fils du DIU / DIU-LNG sortent du col.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Les fils du DIU sont courts et ne sortent pas du col, si le DIU est placé correctement au fond de la cavité utérine</li> <li>Les fils du DIU-LNG sont plus longs que les fils du DIU et peuvent sortir de l'orifice cervical. Il n'est pas nécessaire de les couper. Ne pas tirer sur les fils.</li> </ol>					
<p>18. Répare les déchirures (épisiotomie) si nécessaire.</p>					

Liste de vérification pour l'insertion post placentaire du DIU/DIUI-LNG (Instrumentale)					
Tâche	Cas				
19. Retire tous les instruments utilisés, et les plonge dans une solution de chlore à 0,5% en veillant à ce qu'ils soient bien immergés.					
<b>Tâches exécutées avec compétence</b>					
<b>Etapas suivant l'insertion</b>					
1. Laisse la femme se reposer quelques minutes. Appuie l'initiation des soins post-partum de routine, y compris l'allaitement maternel immédiatement.					
2. Elimine les déchets de manière appropriée.					
3. Trempe les deux mains gantées dans une solution chlorée à 0,5%. Retire les gants en les retournant et les jette.					
4. Effectue l'hygiène des mains.					
5. Dit à la femme que le DIU / DIU-LNG a été placé avec succès. La rassure et répond à toutes ses questions. Lui dit que les instructions seront passées en revue avant qu'elle ne quitte l'hôpital, et lui donne les instructions suivantes pour l'instant : <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Passe en revue les effets secondaires du DIU et les symptômes post-partum normaux.</li> <li>b. Dit à la femme quand elle doit revenir pour une vérification du DIUPP / une visite postnatale / l'examen du nouveau-né.</li> <li>c. Insiste sur le fait qu'elle peut revenir à tout moment si elle a des préoccupations ou si elle observe des signes d'avertissement.</li> <li>d. Passe en revue les signes d'alerte concernant le DIU / DIU-LNG.</li> <li>e. Explique comment vérifier s'il y a une expulsion et que faire en pareille situation.</li> <li>f. S'assure que la femme comprend les instructions après l'insertion.</li> <li>g. Si possible, écrit les instructions après l'insertion.</li> <li>h. Lui donne une carte qui indique le type de DIU / DIU-LNG et la date d'insertion.</li> </ul>					
6. Enregistre toutes les informations sur la fiche ou dans le dossier de la femme. Joint les cartes du DIU / DIU-LNG (que la femme reçoit à la sortie) au dossier de la femme.					
7. Enregistre toutes les informations dans le / les registre(s) appropriés.					
<b>Tâches exécutées avec compétence</b>					

## Certification du formateur

L'apprenant  Est qualifié  N'est pas qualifié à fournir des services de DIUPP, selon les critères suivants :

---



---



---

Compétences cliniques réalisées avec compétence :

Sur les modèles  
 Oui  Non

Sur les clientes  
 Oui  Non

Signature du formateur : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Source : Adapté de ACCESS FP. *Postpartum Intrauterine Contraceptive Device (PPIUD) Services: Trainer's Notebook*. Baltimore, MD: Jhpiego Corporation, 2010.

# Module 8 : Dispositif intra-utérin du post-partum

## Liste de vérification 8-4 : Compétences cliniques pour l'insertion per césarienne du DIUPP

### Adaptée pour l'insertion per-césarienne du DIU (T380A au cuivre) et du système intra-utérin au Lévonorgestrel (DIU-LNG)

**Apprenants :** Apprenez et pratiquez les étapes correctes nécessaires pour fournir cette compétence clinique. Demandez à vos collègues d'utiliser cet outil pour suivre au fur et à mesure que vous pratiquez avec des modèles anatomiques et que vous obtenez de l'expérience avec les clientes. Vos collègues doivent fournir un feedback spécifique en utilisant cet outil pour guider leurs observations.

**Formateurs :** Utilisez cet outil lorsque l'apprenant est prêt pour l'évaluation de sa compétence dans cette aptitude.

**Cocher**  la case si la tâche/ l'activité est exécutée de manière **satisfaisante**, et un  si elle **n'a pas** été exécutée de manière **satisfaisante**, ou **P / O** si elle n'a pas été observée.

- **Satisfaisant :** Exécute l'étape ou la tâche conformément à la procédure ou aux directives standard.
- **Insatisfaisant :** N'exécute pas l'étape ou la tâche conformément à la procédure ou aux directives standard.
- **Non observée :** Etape, tâche ou aptitude non exécutée par l'apprenant pendant l'évaluation par le formateur clinique.

Apprenant : \_\_\_\_\_ Date de l'exercice : \_\_\_\_\_

Liste de vérification pour l'insertion per-césarienne du DIU / DIU-LNG					
Tâche	Cas				
<b>Tâches à effectuer sur présentation (avant de faire la césarienne)</b>					
1. Examine le dossier de la femme afin de s'assurer qu'elle a choisi le DIUPP.					
2. S'assure qu'elle a reçu un counseling approprié et que le DIUPP est une méthode appropriée pour elle. (Remarque : si cela n'a pas été fait, qu'elle se sent à l'aise et qu'elle est en phase latente, fournir ce service après l'étape suivante.)					
3. Accueille la femme avec gentillesse et avec respect					
4. Confirme avec la femme qu'elle veut toujours qu'on lui insère le DIU / DIU-LNG.					
5. Explique que le DIU / DIU-LNG sera inséré après l'accouchement et la délivrance du placenta. Répond à toutes les questions de la femme.					

Liste de vérification pour l'insertion per-césarienne du DIU / DIU-LNG					
Tâche	Cas				
<b>Tâches à effectuer après la présentation mais avant l'insertion</b>					
<b>Remarque :</b> pour l'insertion per césarienne, le DIU / DIU-LNG est inséré de façon manuelle à travers l'incision utérine. Cela se fait après l'accouchement, la délivrance du placenta et la deuxième évaluation, mais avant la suture de l'incision utérine.					
6. Confirme la disponibilité d'instruments, de matériel stérile et de source de lumière pour l'insertion per-césarienne ; obtient le plateau de DIUPP					
7. Confirme que le DIU / DIU-LNG est disponible ; obtient un DIU / DIU-LNG stérile, en gardant l'emballage scellé jusqu'au moment de l'insertion.					
8. <b>Prend en charge l'accouchement et la délivrance du placenta par césarienne, et effectue une deuxième évaluation</b> pour confirmer qu'il n'y a pas de conditions liées à l'accouchement qui représentent une contre-indication à l'insertion du DIU / DIU-LNG en ce moment : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rupture des membranes pendant plus de 18 heures</li> <li>• Chorioamnionite</li> <li>• Hémorragie du post-partum non maîtrisée.</li> </ul>					
9. Si l'une de ces conditions est présente, explique à la femme que ce n'est pas le moment approprié pour l'insertion du DIU / DIU-LNG ; lui propose de refaire une évaluation pour l'insertion du DIU / DIU-LNG à 6 semaines post-partum. La conseille et lui offre une autre méthode de PFPP (au moins pour une méthode temporaire).					
10. Inspecte la cavité utérine à la recherche de malformations qui limiteraient l'utilisation du DIU / DIU-LNG.					
<b>Tâches exécutées avec compétence</b>					
<b>Insertion du DIU / DIU-LNG</b>					
1. Le kit / plateau du DIUPP est ouvert et les instruments d'insertion et les fournitures sont disposés dans le champ stérile. S'assure que le DIU / DIU-LNG est dans l'emballage stérile et placé sur le côté sur une surface recouverte d'un drap stérile.					
2. Ouvre l'emballage stérile du DIU / DIU-LNG en retirant le plastique à partir du bas à un tiers environ.					
3. Avec la main non dominante tenant toujours le DIU / DIU-LNG dans son emballage (stabilisant le DIU / DIU-LNG à travers l'emballage), se sert de la main dominante pour retirer le mandrin, le tube inserteur, et la carte de l'emballage.					
4. Avec la main dominante, tient le DIU / DIU-LNG du bout des doigts, en tenant la tige verticale entre l'index et le majeur. (On peut aussi utiliser la pince pour tenir le DIU / DIU-LNG. Tient le DIU / DIU-LNG par le bout, en faisant attention à ne pas attraper les fils dans la pince.					
5. Stabilise l'utérus en le saisissant au fond utérin, par l'abdomen, avec la main non dominante.					
6. Avec la main dominante, insère le DIU / DIU-LNG à travers l'incision utérine au fond de l'utérus.					
7. Libère le DIU / DIU-LNG au fond de l'utérus.					
8. Retire lentement la main de l'utérus. Fait particulièrement attention à ne pas déloger le DIU / DIU-LNG au moment où il retire la main.					
9. Oriente les fils du DIU / DIU-LNG vers la partie basse de l'utérus du côté de l'orifice cervical interne mais ne déplace pas le DIU/DIU-LNG de sa position au fond. *					

Liste de vérification pour l'insertion per-césarienne du DIU / DIU-LNG					
Tâche	Cas				
10. Ferme l'incision utérine, en prenant soin de ne pas inclure les fils du DIU / DIU-LNG dans la suture.					
<b>Tâches exécutées avec compétence</b>					
<b>Tâches après l'insertion</b>					
1. Elimine les déchets de manière appropriée.					
2. Trempe les deux mains gantées dans une solution chlorée à 0,5%. Retire les gants en les retournant et les jette.					
3. Effectue l'hygiène des mains.					
4. Enregistre toutes les informations sur la carte ou dans le dossier de la femme. Joint les cartes du DIU / DIU-LNG (que la femme reçoit à la sortie) au dossier de la femme.					
5. Enregistre toutes les informations dans le / les registre(s) appropriés.					
6. S'assure que la femme recevra des instructions après l'insertion le 2ème ou le 3ème jour après l'opération. Le prestataire présent lorsque la femme quitte l'hôpital : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Explique les effets secondaires du DIU / DIU-LNG et les symptômes post-partum normaux.</li> <li>• Dit à la femme quand elle doit revenir pour une vérification du DIU / DIU-LNG, une visite postnatale / examen du nouveau-né.</li> <li>• Insiste sur le fait qu'elle doit revenir à tout moment si elle a un souci ou observe des signes d'avertissement.</li> <li>• Rappelle les signes d'alerte concernant le DIU / DIU-LNG.</li> <li>• Explique la manière de vérifier s'il y a une expulsion, et ce qui doit être fait en pareille situation.</li> <li>• S'assure que la femme comprend les instructions post insertion.</li> <li>• Si possible, écrit les instructions post insertion.</li> <li>• Lui donne une carte sur laquelle figurent des informations relatives au type de DIU/DIU-LNG utilisé et la date d'insertion.</li> </ul>					
<b>Tâches exécutées avec compétence</b>					

\* Remarque : Faire particulièrement attention de ne pas inclure les fils du DIU / DIU-LNG qui sont assez longs en faisant la suture de l'incision utérine.

Source : Adapté de: ACCESS FP. Postpartum Intrauterine Contraceptive Device (PPIUD) Services: Trainer's Notebook. Baltimore, MD: Jhpiego Corporation, 2010.

## Certification du formateur

L'apprenant  Est qualifié  N'est pas qualifié à fournir des services de DIUPP, selon les critères suivants :

---



---



---



---

Compétences cliniques réalisées avec compétence : Sur les modèles  Oui  Non Sur les clientes  Oui  Non

Signature du formateur : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

# Module 8 : Dispositif intra-utérin du post-partum

## Polycopié 8-1 : Fiche d'information sur le dispositif intra-utérin (TCu 380A / système intra-utérin au Lévonorgestrel [DIU-LNG])

L'insertion du DIU du post-partum (DIUPP) se réfère uniquement aux DIU / dispositif intra-utérin (DIU-LNG) insérés immédiatement après l'accouchement, lors de la période post placentaire (dans les 10 minutes suivant la délivrance du placenta), lors du post-partum immédiat (dans les 48 heures après l'accouchement) et pendant la césarienne. L'insertion du DIU / IUS-LNG dans les 10 minutes ou jusqu'à 48 heures suivant l'accouchement est sans danger, efficace et pratique pour les femmes, comme le DIU ou le DIU-LNG régulier ou d'intervalle. Pour de nombreuses femmes qui ont rarement accès aux services de soins de santé, l'insertion du DIU / DIU-LNG immédiatement après l'accouchement présente une opportunité unique d'initier une méthode de planification familiale à long terme et réversible.

### Principal mécanisme d'action

#### DIU TCu-380A

- Empêche la fertilisation
- Les ions de cuivre réduisent la motilité et la fonction des spermatozoïdes en modifiant l'environnement des sécrétions utérines et tubaires, empêchant ainsi les spermatozoïdes d'atteindre la trompe de Fallope et de féconder l'œuf (Rivera et al. 1999).

#### DIU-LNG

- Epaissement de la glaire cervicale
- Interfère avec le mouvement des spermatozoïdes
- Amincit le revêtement de l'utérus

### Moment d'insertion

#### Insertion du DIU / DIU-LNG :

- Insertion post placentaire : C'est l'insertion dans les 10 minutes qui suivent l'expulsion du placenta ; le DIU / DIU-LNG est inséré avec des pinces placentaires longues (de préférence les forceps de Kelly).
- Insertion per césarienne : C'est l'insertion (manuelle ou avec une pince à anneaux) réalisée au cours d'un accouchement par césarienne, après le retrait du placenta et avant la fermeture de l'incision utérine.
- Insertion post-partum immédiat : C'est l'insertion réalisée dans les 48 heures après l'accouchement. Le DIU / DIU-LNG est inséré avec des pinces longues (Pinces de Kelly)

- Insertion postabortum : C'est l'insertion effectuée après un avortement, s'il n'y a pas d'infection ou de contre-indications.

## Caractéristiques du DIUPP

- Le TCu-380A est efficace jusqu'à 12 ans, le DIU-LNG est efficace jusqu'à 5 ans \*
- Il est immédiatement efficace après l'insertion
- Est facilement accessible pour les femmes qui accouchent dans les établissements de santé
- N'a aucun effet sur la quantité ou la qualité du lait maternel
- Ne présente pas de risque pour les femmes vivant avec le VIH
- Est réversible et peut être retiré à tout moment (avec un retour immédiat à la fertilité) si les désirs contraceptifs ou reproductifs de la femme changent
- Ne nécessite aucune action quotidienne de la part de l'utilisatrice
- Ne nécessite pas une visite séparée dans l'établissement ou, si elle inséré dans les 10 minutes suivant l'accouchement, une procédure distincte.
- L'insertion post-partum semble avoir un taux plus faible de perforation utérine, compte tenu peut être de la technique d'insertion qui utilise des instruments moins pointus et de la paroi épaisse de l'utérus. L'insertion post-partum est également sûre parce que le prestataire peut être certain que la femme n'est pas enceinte au moment de l'insertion.
- Permet également à la femme et au prestataire d'économiser du temps parce que la procédure se déroule dans le même contexte et n'implique que quelques minutes de temps supplémentaire.
- Est à la fois à action prolongée et réversible et peut être utilisé pendant une courte période ou jusqu'à 12 ans pour le TCu-380A et 5 ans pour le DIU-LNG \*. Retour de la fécondité dès qu'il est retiré.

\* **Remarque** : la durée d'efficacité varie selon le type de DIU-LNG utilisé. Des études pour confirmer la durée de l'efficacité sont en cours.

## Limites du DIUPP

- Les limites du DIUPP sont minimales et sont les mêmes que pour le DIU d'intervalle
- Il faut un prestataire formé pour l'insertion et le retrait du DIUPP
- Ne protège pas contre les IST y compris le VIH.
- Les modifications menstruelles sont des effets secondaires communs du DIU, mais ils peuvent être moins gênants pour les femmes en post-partum qui s'attendent à ressentir des crampes et avoir des saignements pendant cette période.
- Les fils ne peuvent pas être visibles immédiatement après l'insertion à cause de la taille de l'utérus en post-partum immédiat. Généralement, les fils descendent dans le vagin à travers le col de l'utérus au moment de la première visite de suivi du DIUPP (entre 4 et 6 semaines).

## Risques pour la santé associés au DIUPP

- Perforation : la perforation de la paroi utérine lors de l'insertion du DIUPP est rare et est directement liée aux compétences du prestataire.
- Infection : le risque de survenue d'une infection est minime. Il est plus élevé au cours des 20 premiers jours après l'insertion, et on pense qu'il est soit lié à la technique d'insertion (résultant d'un manque de pratiques appropriées de prévention des infections), ou à une infection qui existait au préalable, plutôt qu'au DIU lui-même. Après les 20 premiers jours, le risque d'infection parmi les utilisatrices du DIU semble être comparable à celui des non utilisatrices du DIU.
- Expulsion : bien qu'il soit rare que l'on assiste à un échec du DIU, une expulsion spontanée de celui-ci en dehors de l'utérus en est la cause la plus courante. L'expulsion spontanée semble être plus élevée avec le DIUPP qu'avec l'insertion d'intervalle du DIU. L'insertion du DIU dans la période du post-partum immédiat (dans les 10 minutes après la délivrance du placenta) est associée à un risque d'expulsion moins élevé que l'insertion réalisée plus tard dans la période post-partum (après 48 heures). La plupart des expulsions surviennent dans les 3 premiers mois suivant l'insertion.

## A qui convient le DIUPP ?

La plupart des femmes peuvent se faire insérer un DIU / DIU-LNG pendant la période du post-partum, ainsi que celles qui ont des conditions médicales telles que le VIH ou le diabète. Il est particulièrement adapté aux femmes qui pensent ne plus vouloir d'enfants, mais veulent retarder la stérilisation jusqu'à ce qu'elles soient sûres.

## Effets secondaires

- Des changements dans les saignements menstruels peuvent se produire pendant les premiers 3 à 6 mois.
- Avec le TCu-380A, les règles peuvent devenir irrégulières et le nombre de jours des règles peut augmenter, ou il peut y avoir des saignements fréquents ou des saignements légers.
- Avec le DIU-LNG, les règles sont irrégulières et plus légères au début ou aménorrhée après quelques mois d'utilisation.
- Des saignements ou des saignements peuvent se produire entre les règles.
- Gêne et douleur pelvienne peuvent être soulagées par des analgésiques.

La plupart des effets secondaires associés à l'utilisation du DIU / DIU-LNG ne sont pas graves et disparaîtront spontanément ; la plupart de ces problèmes peuvent être évités par :

- La sélection minutieuse des clientes
- Une attention méticuleuse à la technique d'insertion appropriée
- L'observation stricte des techniques correctes de prévention des infections
- En effectuant des interventions d'insertion du DIUPP lentement et doucement pour garantir une exactitude technique, le confort et la sécurité de la cliente.

## **La femme qui présente les conditions suivantes ne doit pas se faire insérer un DIUPP :**

- Chorioamnionite
- Endométrite / métrite post-partum (Catégorie 4)
- Septicémie puerpérale (Catégorie 4)
- Plus de 18 heures entre la rupture des membranes et la naissance du bébé
- Hémorragie post-partum non maîtrisée
- Traumatisme génital important dans lequel la réparation risquerait de céder suite à une insertion post-partum du DIU

## **Quand revenir pour un suivi**

- Le suivi des femmes qui se sont fait insérer un DIUPP pendant la période du post-partum immédiat ou du début du post-partum doit être intégré dans les services de soins de suivi du post-partum à 4 à 6 semaines.
- Visite de suivi dans 4 à 6 semaines pour rassurer la cliente que le DIU / DIU-LNG n'est pas tombé.

## **Signes précurseurs**

Expliquer à la femme qu'elle doit revenir à la clinique dès que possible si elle remarque une des conditions suivantes :

- Écoulement vaginal malodorant différent des lochies habituelles
- Des saignements vaginaux abondants
- Des douleurs dans le bas-ventre, en particulier si elles sont accompagnées de malaises, de fièvre ou de frissons
- Si la femme est inquiète que le DIU / DIU-LNG soit tombé.

# Module 8 : Dispositif intra-utérin du post-partum

## Polycopié 8-2 : Soins de suivi du DIU / DIU-LNG du post-partum

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande actuellement au moins une visite post-partum 6 semaines après l'accouchement. C'est une bonne occasion pour les femmes qui ont eu un DIU inséré pendant la période du post-partum immédiat de recevoir des services de suivi du DIU du post-partum (DIUPP) parce que, à 6 semaines après l'accouchement, l'utérus a subi une involution complète. Dans tous les cas, le suivi du DIUPP doit avoir lieu au cours des 3 premiers mois après l'accouchement parce que la majorité des expulsions se produisent à ce moment.

### Messages à retenir

Rassurer la femme et lui rappeler ce qui suit :

- De s'attendre à des lochies, mais de faire attention aux saignements abondants ou aux caillots de sang.
- De prêter attention aux symptômes du post-partum : les saignements vaginaux intermittents, les crampes sont des symptômes normaux pendant les premières 4 à 6 semaines post-partum—qui peuvent être difficiles à distinguer des effets secondaires du DIUPP.
- De prendre de l'ibuprofène, du paracétamol, ou un autre antalgique, au besoin. (L'aspirine n'est pas conseillée au début de la période post-partum car elle fait effet d'anticoagulant.)
- En ce qui concerne l'éventuelle expulsion du DIUPP :
  - L'expulsion spontanée est plus susceptible de se produire au cours des 3 premiers mois après l'accouchement.
  - Vérifier les draps de lit le matin et ses sous-vêtements lorsqu'elle se change.
  - À 6 semaines après l'accouchement, elle peut sentir les fils du DIUPP. Il n'est pas nécessaire de vérifier, mais si elle le fait, ne pas les tirer.
  - Son prestataire vérifiera les fils lorsqu'elle revient pour sa visite post-partum. C'est pourquoi il est important de revenir voir le même prestataire, ou au moins quelqu'un dans la même clinique, qui s'y connaît en matière de services liés au DIUPP.
- Continuez à allaiter exclusivement votre bébé, selon le cas ; le DIUPP n'interfère pas avec l'allaitement.
- Rappelez-vous que le DIUPP ne protège pas contre les infections sexuellement transmissibles (IST) et le VIH.
- Reprendre l'activité sexuelle lorsque vous vous sentez prête ; le DIUPP offre une protection complète contre la grossesse immédiatement après l'insertion.
- Revenir pour le retrait du DIUPP à n'importe quel moment (le DIUPP vous protège jusqu'à 12 ans) ; il peut être retiré, pour n'importe quelle raison, avec un retour immédiat à la fertilité.

## Soins de suivi de routine pour les clientes du DIUPP

Les principaux objectifs des soins de suivi sont les suivants :

- Evaluer la satisfaction générale de la femme vis-à-vis du DIUPP
- Identifier et prendre en charge les problèmes éventuels
- Répondre aux questions ou préoccupations de la femme
- Renforcer les messages clés au sujet du retrait et de la durée d'action

Le suivi de l'insertion du DIUPP dans la période post-partum ou post placentaire doit être intégré aux soins du post-partum conformément aux normes globales standard et aux protocoles locaux. En plus des éléments habituels du bilan post-partum, les éléments suivants devraient être considérés chez toutes les femmes affirmant avoir bénéficié d'une insertion du DIUPP :

- Demandez à la cliente si elle a rencontré des problèmes et si elle pense que le DIUPP est tombé.
- Effectuez une évaluation clinique pour l'anémie si elle se plaint de saignements excessifs ou prolongés.
- Si possible, effectuer un examen au spéculum pour voir si les fils du DIUPP sont descendus dans le vagin. S'ils paraissent longs, pendent dans le vagin ou si la cliente se plaint à ce sujet, coupez-les de sorte que les fils dépassent du col de l'utérus de 3 à 4 cm.
- Effectuez un examen pelvien si vous suspectez les conditions suivantes : une IST ou une MIP, expulsion partielle ou totale suspecte, grossesse. Il n'est pas obligatoire de procéder à un examen pelvien routinier lors de la visite de suivi.
- Fournir le counseling et le traitement des effets secondaires, le cas échéant.
- Conseillez à la cliente de revenir si elle est préoccupée par d'éventuels problèmes se rapportant au DIUPP et / ou si elle souhaite changer avec une autre méthode de planification familiale.
- Passez en revue les signes d'avertissement qui renseignent sur la nécessité de retourner immédiatement à la clinique.
- Rappelez à la cliente de vérifier une éventuelle expulsion du DIUPP pendant / après ses premières règles.
- Encouragez l'utilisation de préservatifs en vue d'une protection contre les IST, si nécessaire.

Source : Jhpiego. Post-partum Intrauterine Contraceptive Device (PPIUD) Services: A Reference Manual for Providers. Baltimore: Jhpiego Corporation, 2010.

# Module 8 : Dispositif intra-utérin du post-partum

## Polycopié 8-3 : Prise en charge des effets secondaires et des complications

Problèmes (Signes / Symptômes)	Explication	Prise en charge
<p><b>Changements dans le mode de saignements menstruels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation des saignements menstruels au-delà de ce qui est généralement attendu à la période post-partum</li> <li>• Augmentation de la durée du saignement menstruel au-delà de ce qui est généralement attendu à la période post-partum</li> <li>• Saignotement / saignement léger entre les règles une fois qu'elles ont repris après l'accouchement (considéré comme normal avec le DIU-LNG).</li> <li>• Les règles peuvent devenir légères ou s'arrêter avec le DIU-LNG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les changements dans les saignements menstruels sont un effet secondaire fréquent chez les utilisatrices du DIU / DIU-LNG, quel que soit le moment de l'insertion.</li> <li>• Au cours des six premières semaines après l'accouchement, de tels changements peuvent être masqués par les saignements irréguliers et les saignements habituels associés à l'involution utérine pendant la période post-partum. En outre, pour une femme qui allaite exclusivement son bébé, l'aménorrhée est susceptible de durer jusqu'à 6 mois, qu'elle utilise ou non un DIU / DIU-LNG.</li> <li>• Les changements menstruels causés par le DIU / DIU-LNG ne sont généralement pas dangereux pour la femme et diminuent ou disparaissent au cours des premiers mois après l'insertion du DIU / DIU-LNG. Si, cependant, ces symptômes sont sévères, persistants ou accompagnés d'autres signes / symptômes, il faut un suivi spécial.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer la gravité des symptômes : est-ce que le saignement est plus abondant que d'habitude ; combien de temps les symptômes ont-ils duré ? Quand les symptômes ont-ils commencé ? Sont-ils accompagnés d'autres symptômes (par exemple, douleur, fièvre) ; Dans quelle mesure la femme les tolère-t-elle ?</li> <li>• Si les symptômes sont légers et compatibles avec l'involution utérine, rassurez la cliente.</li> <li>• Le cas échéant, excluez d'autres pathologies gynécologiques et la référer à un praticien qualifié, s'il y a lieu.</li> <li>• Le cas échéant, excluez la grossesse selon les antécédents ou les tests disponibles.</li> <li>• Le cas échéant, vérifiez l'expulsion du DIU / DIU-LNG ; palpez les fils pendant l'examen bimanuel ou en utilisant un spéculum.</li> <li>• Si la cliente désire un traitement, offrez un court traitement avec des anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS), à prendre pendant 3 à 5 jours. Si un saignement important est le problème, ne pas prendre de l'aspirine car elle a un effet anticoagulant.</li> <li>• Si le saignement est persistant, abondant et prolongé ou associé à des signes cliniques ou de laboratoire compatibles avec une anémie sévère (p. ex., pâleur, faiblesse), proposez un traitement de remplacement de fer et retirez le DIU / DIU-LNG, avec le consentement de la cliente.</li> <li>• Si la cliente estime que le saignement est inacceptable, retirez le DIU / DIU-LNG et conseillez des méthodes alternatives de planification familiale.</li> </ul>

Problèmes (Signes / Symptômes)	Explication	Prise en charge
<p><b>Crampes ou douleurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation des crampes ou des douleurs qui peuvent ou non être associées à la menstruation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des crampes modérées intermittentes peuvent se produire au cours des quelques premières semaines suivant l'insertion du DIU, mais elles sont généralement masquées par les crampes habituelles accompagnant l'involution de l'utérus pendant la période post-partum (« tranchées utérines »).</li> <li>Le retour des règles peut s'accompagner également de plus de crampes et de douleurs et est un effet secondaire que l'on rencontre couramment chez toutes les utilisatrices du DIU. Il est nécessaire de procéder à un suivi spécial si les symptômes sont gênants, intenses ou s'accompagnent d'autres signes / symptômes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déterminez la sévérité des symptômes : quelle est l'intensité des douleurs ; depuis combien de temps durent les douleurs, et à quel moment les douleurs avaient-elles commencé ; les douleurs s'accompagnent-elles d'autres symptômes (exemple, saignements, fièvre) ; comment la femme supporte-t-elle ces douleurs ?</li> <li>Procédez à une bonne évaluation incluant les signes vitaux, un examen abdominal et pelvien et des examens de laboratoire appropriés (test de grossesse ; hémogramme, cultures) afin d'identifier d'autres causes éventuelles des douleurs : infection ; expulsion partielle du DIU, perforation utérine ; grossesse / grossesse ectopique ; infection urinaire.</li> <li>Si les symptômes et les résultats des examens physiques sont modérés et accompagnent logiquement l'involution de l'utérus pendant la période post-partum, rassurez la femme et lui dire que ces signes sont temporaires et vont se stabiliser dans quelques jours.</li> <li>Recommandez un traitement court à base d'anti-inflammatoires non stéroïdiens immédiatement avant ou pendant la menstruation afin d'aider à réduire les douleurs et les crampes menstruelles inconfortables pour la cliente.</li> <li>Si les crampes ou la douleur sont sévères, retirez le DIU / DIU-LNG. Si le DIU / DIU-LNG a été mal placé, en partie expulsé ou semble anormal / déformé, parler de l'insertion d'un nouveau DIU / DIU-LNG avec la cliente. Si le DIU / DIU-LNG semble normal et en bonne position, conseillez à la femme une méthode alternative de planification familiale.</li> </ul>
<p><b>Infection</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Douleur abdominale basse</li> <li>Fièvre</li> <li>Douleurs pendant les rapports sexuels</li> <li>Saignement après les rapports sexuels ou entre les règles une fois que les menstruations mensuelles normales ont repris normalement après l'accouchement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bien que le risque d'infection après l'insertion du DIU / DIU-LNG d'intervalle soit très faible, il est plus élevé au cours des 20 premiers jours suivant l'insertion et est en règle générale, lié à une infection à gonorrhée ou à chlamydia.</li> <li>Des estimations de risque similaires ne sont pas disponibles pour l'insertion du DIUPP, mais les études suggèrent que le risque est très faible.</li> <li>Parce que l'infection pelvienne peut entraîner la stérilité et d'autres problèmes graves, les prestataires doivent traiter tous les cas suspects.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Effectuez une évaluation appropriée, incluant les signes vitaux, l'examen abdominal et pelvien, et des tests de laboratoire appropriés (test de grossesse, hémogramme, cultures) pour exclure d'autres problèmes : endométrite, appendicite, expulsion partielle du DIU / DIU-LNG, perforation utérine, grossesse / grossesse extra-utérine ou infection urinaire. Le cas échéant, voir la section sur la prise en charge de la grossesse avec un DIU en place.</li> <li>Suspectez une maladie inflammatoire pelvienne (MIP) si l'un des signes / symptômes suivants se présente et aucune autre cause ne peut être identifiée:</li> </ul>

Problèmes (Signes / Symptômes)	Explication	Prise en charge
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouvelle épisode de douleur associé aux règles</li> <li>• Écoulement vaginal anormal</li> <li>• Nausée et vomissements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le DIU / DIU-LNG ne doit jamais être inséré lorsque des infections puerpérales telles que la chorioamnionite ou l'endométrite sont suspectées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilité abdominale basse, de l'utérus ou des annexes (sensibilité dans les ovaires ou les trompes de Fallope)</li> <li>• Preuve d'infection cervicale : écoulement cervical jaune contenant du mucus et du pus, saignement cervical au toucher à l'aide d'un tampon, prélèvement sur écouvillon positif</li> <li>• Sensibilité ou douleur lorsqu'on déplace le col et l'utérus pendant l'examen bimanuel (sensibilisation à la mobilisation du col)</li> <li>• Autres signes / symptômes possibles : écoulement cervicale purulent, épaissement ou durcissement (induration) d'une ou des deux trompes de Fallope, masse pelvienne sensible, douleurs lorsqu'on presse doucement et qu'on relâche soudainement (Sensibilité abdominale au rebond)</li> <li>• Si on soupçonne l'endométrite ou la MIP, commencer le traitement immédiatement avec un régime antibiotique approprié selon les normes mondiales et les protocoles locaux de traitement de la gonorrhée, de la chlamydia et des infections anaérobies. Retirer le DIU uniquement en présence de septicémie ou si les symptômes ne s'améliorent pas dans les 72 heures. Des études n'ont pas indiqué que le retrait du DIU affecte les résultats du traitement de la MIP.</li> <li>• Si la femme ne veut pas garder le DIU pendant le traitement, retirer le DIU 2 à 3 jours après le début du traitement antibiotique.</li> <li>• Le cas échéant et lorsqu'une infection sexuellement transmissible (IST) est soupçonnée, conseillez la femme concernant l'utilisation du préservatif pour la protection contre les IST futures et recommander le traitement du partenaire.</li> </ul>
<p><b>Problèmes liés aux fils du DIU / DIU-LNG</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• introuvables</li> <li>• longs</li> <li>• courts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des fils introuvables, plus longs, ou plus courts que prévu peuvent indiquer divers problèmes, y compris la grossesse, l'expulsion et le mauvais placement du DIU/DIU-LNG.</li> <li>• Parfois, il n'y a pas de problème réel, c'est simplement que les fils ne sont pas encore descendus. Dans certaines circonstances, les fils du DIU peuvent ne jamais descendre à travers le col de l'utérus dans le vagin après l'insertion post-partum.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fils introuvables <ul style="list-style-type: none"> <li>• Demandez à la femme si elle pense que le DIU / DIU-LNG est tombé.</li> <li>• Exclure la grossesse par antécédents ou examen de laboratoire.</li> <li>• Sondez le canal cervical en utilisant une brosse cervicale désinfectée à haut niveau (DHN) ou stérilisée ou une pince étroite (par exemple, Bose, alligator) pour localiser</li> </ul> </li> </ul>

Problèmes (Signes / Symptômes)	Explication	Prise en charge
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les fils du DIU/LNG sont plus longs et peuvent être considérés comme normaux si on les voit à l'extrémité cervicale après l'insertion.</li> </ul>	<p>les fils et les tirer doucement de sorte qu'ils soient en saillie dans le canal vaginal.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Si les fils ne sont pas situés dans le canal cervical, référer la femme pour une radiographie ou une échographie pour confirmer le positionnement intra-utérin normal. Fournir une méthode d'appoint en attendant les résultats. Prendre en charge, le cas échéant, suivant les résultats:</li> <li>Si le DIU / DIU-LNG est situé à l'intérieur de l'utérus et que la femme veut le garder, ne le retirez pas. Expliquez-lui que le DIU / DIU-LNG la protège toujours de la grossesse, mais qu'elle ne pourra plus sentir les fils. Passez en revue les signes et symptômes d'une expulsion spontanée.</li> <li>Si le DIU / DIU- LNG est situé à l'intérieur de l'utérus, assurez la femme qu'elle ne court pas de risque et qu'il n'est pas nécessaire de s'inquiéter. Si la femme veut se faire retirer le DIU / DIU-LNG la référer pour le retrait par un prestataire spécialement formé.</li> <li>• Si le DIU / LNG-IUS ne peut pas être visualisé dans l'utérus ou la cavité péritonéale, prendre en charge comme prévu en cas d'expulsion totale du DIU / DIU-LNG (ci-dessous).</li> <li>Fils trop longs <ul style="list-style-type: none"> <li>Coupez les fils au besoin, jusqu'à 4 – 4 cm de l'orifice cervicale.</li> <li>Fils trop courts (dérangeants pour la femme ou le partenaire)</li> <li>Rassurez la femme et son partenaire que les fils sont très souples et inoffensifs.</li> <li>Si c'est très dérangent pour le partenaire de la femme, indiquez à la femme qu'il est possible de couper les fils pour les rendre courts, au niveau de l'orifice externe ou de sorte à ce que les fils se courbent autour de la lèvre cervicale. Couper au besoin.</li> </ul> </li> </ul>

Problèmes (Signes / Symptômes)	Explication	Prise en charge
<p><b>Expulsion partielle ou totale du DIU / DIU-LNG</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouvel épisode de saignement irrégulier et / ou survenue de crampes</li> <li>• DIU / DIU-LNG expulsé observé (expulsion totale)</li> <li>• DIU / DIU-LNG senti / vu dans le canal vaginal (expulsion partielle)</li> <li>• Règles en retard ou absentes (fréquent avec le DIU-LNG)</li> </ul>	<p>Une expulsion partielle ou totale du DIU peut se produire de manière silencieuse (pas de signes ou de symptômes) ou peut s'accompagner d'autres signes/ symptômes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des fils de DIU introuvables ou plus longs que ce à quoi on s'attend et</li> <li>• un retard ou une absence de règles</li> <li>• Les directives sur la colonne à droite portent sur la gestion de l'expulsion.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procédez à une bonne évaluation, y compris un examen pelvien afin d'identifier d'autres causes possibles des symptômes comme une infection et une grossesse.</li> <li>• Lorsque d'autres causes possibles des symptômes sont identifiées, prendre en charge en fonction des résultats. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si une expulsion totale du DIU / DIU-LNG est confirmée (exemple, vu par la femme, confirmée par radiographie ou ultrason) : remplacez immédiatement le DIU / DIU-LNG si la femme le souhaite et si une telle chose est appropriée (ni enceinte, ni infectée) ou conseillez une autre méthode de planification familiale.</li> <li>• Si une expulsion partielle du DIU / DIU-LNG est confirmée (exemple, senti / vu par la femme ou le clinicien) : retirez le DIU / DIU-LNG et remplacez-le si la femme le désire et si une telle chose est appropriée (ni enceinte, ni infectée) ou conseillez à la femme d'utiliser une autre méthode de planification familiale.</li> <li>• Si le DIU / DIU-LNG semble s'être incrusté dans le canal cervical et ne peut pas être retiré facilement de la manière standard, référez la femme auprès d'un prestataire spécialement formé qui se chargera de le retirer.</li> </ul> </li> <li>• Si une expulsion totale de DIU / DIU-LNG est confirmée et qu'une grossesse est diagnostiquée, faire la prise en charge en fournissant des soins prénataux conformément aux standards nationaux et régionaux.</li> </ul>
<p><b>Grossesse avec DIU / DIU-LNG en place</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Retard ou absence de règles</li> <li>• D'autres signes / symptômes de grossesse</li> <li>• Fils introuvables</li> <li>• Fils plus courts ou plus longs que ce à quoi on s'attend</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bien que le DIU soit une des formes les plus efficaces de contraception réversible, des échecs peuvent se produire.</li> <li>• Approximativement un tiers des grossesses avec un DIU sont dus à des expulsions partielles ou totales non détectées du DIU.</li> <li>• Lorsqu'une grossesse survient avec un DIU / DIU-LNG en place, il faut s'assurer qu'il ne s'agit pas d'une grossesse ectopique et le DIU devrait être retiré.</li> <li>• Si le DIU / DIU-LNG demeure en place pendant la grossesse, il y a un risque accru de déclenchement prématuré du travail, d'avortement spontané et d'avortement septique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Confirmez qu'il s'agit d'une grossesse et identifiez le trimestre. Si la femme se trouve dans le deuxième ou troisième trimestre de sa grossesse, prendre en charge selon les directives nationales / protocoles locaux et référer-la si nécessaire à un prestataire approprié.</li> <li>• Déterminez qu'il ne s'agit pas d'une grossesse ectopique : douleur violente / lancinante qui est souvent unilatérale ; saignement vaginal anormal ; sensation d'ébriété / étourdissement ; évanouissement. Si vous suspectez une grossesse ectopique, référer immédiatement / transportez la femme dans une structure de santé avec antenne chirurgicale</li> </ul>

Problèmes (Signes / Symptômes)	Explication	Prise en charge
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si une grossesse ectopique a été écartée, et si la grossesse est au premier trimestre : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseillez la femme sur les avantages et les risques d'un retrait immédiat du DIU / DIU-LNG : le retrait du DIU / DIU-LNG augmente légèrement le risque de fausse couche ; et laisser le DIU / DIU-LNG en place peut provoquer une fausse couche au deuxième trimestre de la grossesse, une infection et un accouchement avant terme. On recommande le retrait du DIU / DIU-LNG chez la femme enceinte.</li> <li>• Si la femme demande le retrait, procédez immédiatement au retrait si les fils sont visibles et si la grossesse est au premier trimestre. Si les fils ne sont pas visibles, faites un ultrason pour savoir si le DIU se trouve toujours dans l'utérus ou a été expulsé. Si le DIU est toujours en place, il ne peut pas être retiré en toute sécurité ; suivez les conseils ci-dessous pour retirer le DIU à l'accouchement.</li> <li>• Si la femme refuse le retrait, offrez-lui de l'assistance et des soins conformément aux directives nationales / protocoles locaux et organisez une visite de suivi de la grossesse par un prestataire qualifié à une date rapprochée. Souligner l'importance de retourner à la clinique immédiatement si la femme présente des signes d'avortement spontané ou d'infection (exemple, fièvre, douleurs dans le bas-ventre, et / ou saignements) ou d'autres signes précurseurs. Encouragez le retrait du DIU / DIU-LNG dès qu'on s'aperçoit que la femme est enceinte pour des meilleurs résultats.</li> </ul> </li> </ul>

Adapté de : Organisation Mondiale de la Santé, Department of Reproductive Health and Research (WHO/RHR) and Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health/Center for Communication Programs (CCP), INFO Project. 2007. *Family Planning: A Global Handbook for Providers*. OMS et CCP: Genève et Baltimore, Maryland.

# Module 8 : Dispositif intra-utérin du post-partum

## Polycopié 8-4 : Modèle de carte de suivi de la cliente

### Recto

Carte de suivi de la cliente	
Nom de la cliente :	_____
Date des dernières règles :	_____
Type de DIU inséré :	_____
Date d'insertion :	_____
Signature du prestataire :	_____
Date du retrait ou du remplacement :	Mois _____ Année _____
Pour tout problème ou question, veuillez vous rendre à :	_____
	_____
	_____
	_____
	_____
(Nom et adresse de la clinique / centre de santé. Prendre cette carte avec vous)	

## Verso

### Carte de suivi de la cliente

Date	Raison / plainte	Conseil / traitement fourni	Signature du prestataire

**Remarque : si vous constatez l'un des signes suivants, veuillez retourner immédiatement à la clinique**

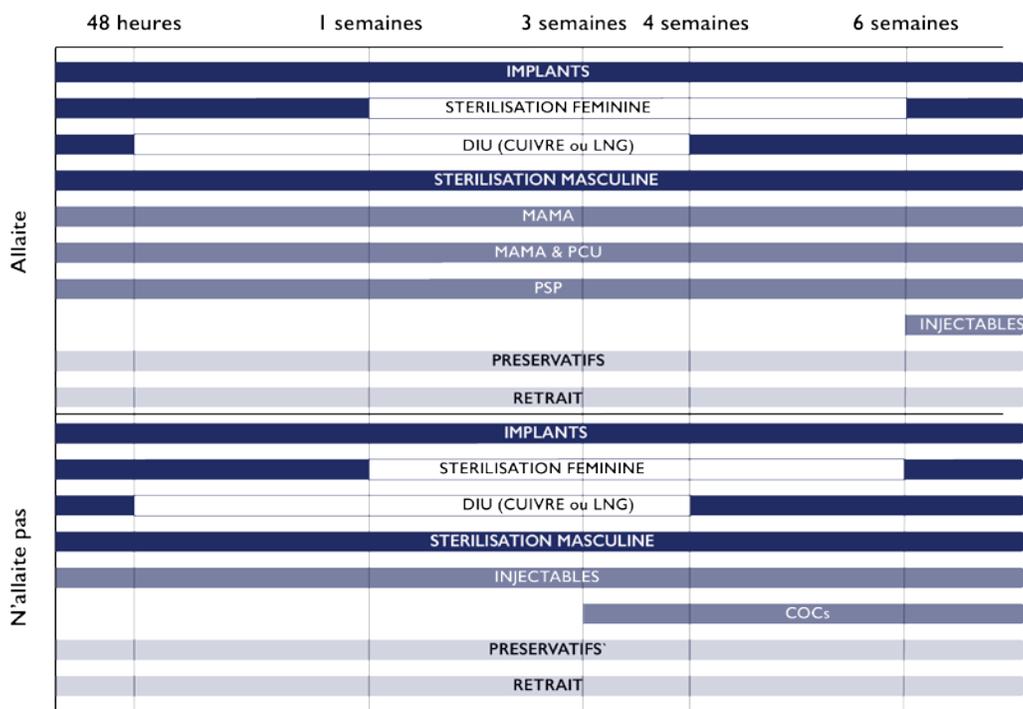
- Problèmes avec les règles ou grossesse
- Crampes abdominales sévères : pendant les trois à cinq premiers jours après l'insertion
- Saignement irrégulier : saignement irrégulier ou douleur pendant chaque cycle
- Ne se sent pas bien : fièvre et frissons, problèmes vaginaux inhabituels ou douleurs abdominales basses
- Problème avec les fils : fils manquants

# Module 8 : Dispositif intra-utérin du post-partum

## Outil de travail 8-1 : Calendrier des options en matière de contraception post-partum

### Options contraceptives pour le postpartum immédiat :

## Etablissement de santé

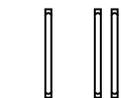


Une femme qui allaite ne doit pas démarrer les contraceptifs oraux combinés (COC) à moins de 6 mois après l'accouchement. En outre, pour les méthodes basées sur la connaissance de la fécondité, comme la Méthode des jours fixes (Collier du Cycle), la femme doit avoir eu au moins 4 cycles réguliers avant de pouvoir appliquer cette méthode, en conséquence le moment varie d'une femme à l'autre.

# Comparer l'efficacité des méthodes de planification familiale

## Plus efficace

Moins d'une grossesse pour 100 femmes en 1 année



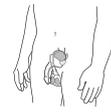
Implants



DIU



Stérilisation féminine



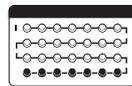
Vasectomie



Injectables



MAMA



Pilules



Patch



Anneau vaginal



Préservatifs masculins



Diaphragme



Préservatifs féminins



Méthodes de connaissance de la fécondité



Retrait



Spermicides

## Moins efficace

Environ 30 grossesses pour 100 femmes en 1 année

## Pour que votre méthode soit plus efficace

**Implants, DIU, stérilisation féminine** : après la procédure, peu de choses, voire rien du tout à faire ou à se rappeler

**Vasectomie** : utiliser une autre méthode pendant les 3 premiers mois

**Injectables** : obtenir les injections répétées à temps

**Méthodes de l'allaitement maternel et de l'aménorrhée (pendant 6 mois)** : allaiter souvent, jour et nuit

**Pilules** : prendre une pilule chaque jour

**Patch, anneau** : garder en place, changer à temps

**Préservatifs, diaphragme** : utiliser correctement lors de chaque rapport sexuel

**Méthodes de connaissance de la fécondité** : s'abstenir ou utiliser des préservatifs les jours féconds. Les méthodes plus nouvelles (méthode des Jours Fixes et méthode des Deux Jours) peuvent être plus faciles à utiliser.

**Retrait, spermicides** : utiliser correctement lors de chaque rapport sexuel



# Outil de travail 8 - 3 : Fiche de consultation rapide

## Critères de recevabilité médicale pour l'utilisation des méthodes contraceptives de l'OMS — 2016 : fiche de consultation rapide pour les catégories 3 et 4

Concernant l'adoption ou l'utilisation continue des contraceptifs oraux combinés (COC), l'acétate de medroxyprogesterone-dépot (DMPA), les implants au progestatif-seul, le dispositif intra-utérin au cuivre (DIU-Cu), le système intra-utérin au lévonorgestrel (ISU-LNG)

ETAT	Sous - état	COC	DMPA	Implants	DIU-Cu	ISU-LNG
<b>Grossesse</b>		SO	SO	SO		
<b>Allaitement au sein</b>	Moins de 6 semaines du post-partum					
	≥ 6 semaines à < 6 mois du post-partum				Voir i.	Voir i.
	≥ 6 mois du post-partum					
<b>Post-partum et femmes non-allaitantes</b> <small>TEV = thromboembolie veineuse</small>	< 21 jours					
	< 21 jours avec autres facteurs de risque de TEV*				Voir i.	Voir i.
	≥ 21 à 42 jours autres facteurs de risque de TEV*					
<b>Post-partum</b> <small>Moment de l'insertion</small>	≥ 48 heures à moins de 4 semaines					
	Infection puerpérale	Voir i.	Voir i.	Voir i.		
<b>Post-abortum</b> (immédiatement après avortement septique)						
<b>Tabagisme</b>	Age ≥ 35 ans, < 15 cigarettes par jour					
	Age ≥ 35 ans, ≥ 15 cigarettes par jour					
<b>Facteurs de risque multiples de maladies cardiovasculaires</b>						
<b>Hypertension</b> <small>TA = tension artérielle</small>	Antécédents (TA ne pouvant pas être mesurée)					
	TA contrôlée et pouvant être mesurée					
	TA élevée (systolique 140-159 ou diastolique 90-99)					
	TA élevée (systolique ≥ 160 ou diastolique ≥ 100)					
	Pathologie vasculaire					
<b>Thrombose veineuse profonde (TVP) et embolisme pulmonaire (EP)</b>	Antécédents de TVP / EP					
	TVP / EP aiguë					
	TVP / EP, et traitement par anticoagulants					
	Chirurgie majeure avec immobilisation prolongée					
<b>Mutations thrombogéniques avérées</b>						
<b>Cardiopathie ischémique</b> (actuelle ou antécédents)				A P		A P
<b>Accident vasculaire cérébral</b> (antécédents)				A P		
<b>Valvulopathie cardiaque compliquée</b>						
<b>Lupus érythémateux disséminé</b>	Anticorps antiphospholipides positifs ou inconnus					
	Thrombocytopenie sévère		A P		A P	

Adapté des Critères de recevabilité médicale pour l'adoption et l'utilisation continue de méthodes contraceptives. Cinquième édition. Genève : Organisation mondiale de la Santé, 2015. Disponible sur le site : [http://www.who.int/reproductivehealth/publications/family\\_planning/fr/](http://www.who.int/reproductivehealth/publications/family_planning/fr/)

- Catégorie 1** Aucune restriction d'emploi.
- Catégorie 2** En général utiliser la méthode ; suivi nécessaire dans certains cas.
- Catégorie 3** Habituellement, emploi déconseillé ; compétences cliniques et accès à des services cliniques, nécessaires pour utilisation.
- Catégorie 4** Méthode à proscrire.

ETAT	Sous - état	COC	DMPA	Implants	DIU-Cu	ISU-LNG
<b>Céphalées</b>	Migraine sans aura (âge < 35 ans)	A P				
	Migraine sans aura (âge ≥ 35 ans)	A P				
	Migraines avec aura (quel que soit l'âge)		A P	A P		A P
<b>Saignements vaginaux inexpliqués</b> (avant évaluation)					A P	A P
<b>Maladie trophoblastique gestationnelle</b>	Taux de β-hCG en diminution ou indécélabes					
	Taux de β-hCG durablement élevés ou maladie maligne					
<b>Cancers</b>	Col utérin (attendant le traitement)				A P	A P
	Endomètre				A P	A P
	Ovaire				A P	A P
<b>Maladie du sein</b>	Cancer en cours					
	En rémission depuis 5 ans					
<b>Déformation utérine due aux fibromes ou anomalies anatomiques</b>						
<b>IST / MIP</b>	Cervicite purulente actuelle, chlamydia, gonorrhée				A P	A P
	Maladie inflammatoire pelvienne (MIP) actuelle				A P	A P
	Risque individuel d'exposition aux IST très élevé				A P	A P
<b>Tuberculose pelvienne</b>					A P	A P
<b>Diabète</b>	Néphropathie/rétinopathie/neuropathie					
	Diabète pour les > 20 ans					
<b>Maladie symptomatique de la vésicule biliaire</b> (en cours ou traitée)						
<b>Cholestase</b> (antécédents liés à l'emploi de contraceptifs oraux)						
<b>Hépatite</b> (aiguë ou poussée)		A P				
<b>Cirrhose</b> (grave)						
<b>Tumeurs hépatiques</b> (adénome ou carcinome hépatocellulaires)						
<b>SIDA</b>	Pas de traitement antirétroviral (TAR)				A P	A P
	Aucune amélioration sous TAR				A P	A P
<b>Interactions médicamenteuses</b>	Rifampicine ou rifabutine					
	Traitement par anticonvulsivants **					

Cette fiche de consultation affiche une liste complète de toutes les caractéristiques classées par l'OMS comme catégorie 3 et 4. Les caractéristiques, conditions, et ou la date qui s'appliquent à la catégorie 1 ou 2 pour toutes les méthodes ne sont pas incluses dans cette fiche (par exemple, ménarche à < de 18 ans, étant nullipare, l'obésité, un risque élevé de VIH ou infecté par le VIH, < 48 heures et plus de 4 semaines post-partum).

- A/P** Adoption/Poursuite : une femme peut tomber dans l'une ou l'autre catégorie, selon qu'elle adopte une méthode contraceptive ou poursuit son utilisation. En l'absence de la mention A/P, la catégorie s'applique à l'adoption comme à la poursuite.
- SO** Sans Objet : les femmes enceintes n'ont pas besoin de contraception. Si ces méthodes sont adoptées accidentellement, aucun dommage ne résultera.
- i** Les conditions, caractéristiques ou le moment n'est pas applicable pour la détermination de l'admissibilité à la méthode.
- ii** Les femmes qui utilisent des méthodes autres que les DIU peuvent les utiliser indépendamment du stade VIH ou sous TAR.
- \*** Autres facteurs de risque de TEV incluent : TEV antérieure, thrombophilie, immobilisation, transfusion lors de l'accouchement, IMC > 30 kg/m<sup>2</sup>, hémorragie du post-partum, accouchement par césarienne, prééclampsie et tabagisme.
- \*\*** Les anticonvulsivants regroupent : phénytoïne, carbamazépine, barbituriques, primidone, topiramate, oxcarbazépine et lamotrigine. La lamotrigine est rangée dans la catégorie 1 pour les implants.



# Acronymes

ASC	agent de santé communautaire
COC	contraceptifs oraux combinés
CPN	soins prénatals
DCT	diphthérie, coqueluche et tétanos
DIU	dispositif intra-utérin
MAMA	méthode de l'allaitement maternel et de l'aménorrhée
PCU	pilule de contraception d'urgence
PF	planification familiale
PFPP	planification familiale du postpartum
PSP	pilules à seul progestatif

## La PFPP dans la communauté

L'accouchement à domicile et/ou les longues distances à parcourir pour accéder aux services ne sont pas synonymes d'un manque d'accès à la PFPP, bien que ces facteurs limitent le choix des méthodes de longue durée d'action ou permanentes. Les ASC peuvent et ont été en mesure de fournir le counseling et les services de PFPP aux femmes en postpartum, y compris la MAMA et les produits contraceptifs.

Pendant la période suivant l'accouchement, il convient d'associer la MAMA, avec ou sans PCU, des préservatifs ou des PSP. D'autres méthodes peuvent s'y ajouter avec le temps, ou pour les utilisatrices de la MAMA qui souhaitent une « transition » à d'autres méthodes comme le diaphragme, les injectables ou les implants.

Les femmes qui accouchent à domicile peuvent chercher des soins pour leurs bébés dans les établissements de santé, que ce soit pour les soins de santé des enfants, la vaccination, ou pour une consultation pour enfants malades. Les ASC peuvent encourager la prise de méthodes de longue durée d'action ou permanentes lors de ces visites. Par ailleurs, les stratégies avancées ou services mobiles permettent d'apporter ces services à la communauté.

Occasions offertes aux femmes pour l'adoption des méthodes de planification familiale du postpartum



La publication de cet outil a été rendue possible grâce au soutien généreux du peuple américain, par le biais de l'Agence américaine pour le développement international (USAID), en vertu de l'accord coopératif AID-0AA-A-14-00028. Le Programme USAID de survie maternelle et infantile est responsable de cette publication qui ne représente pas forcément le point de vue de l'USAID ou du Gouvernement des Etats-Unis.

# But de cet outil

La planification familiale du postpartum (PFPP) est une stratégie de prestation de services qui élargit l'accès à la planification familiale par le biais de l'intégration dans le continuum de services de santé maternelle, néonatale et infantile existants, qui se traduit par des avantages importants pour la santé en favorisant la planification et l'espace idéal de la grossesse et la réalisation de la taille désirée de la famille.

Le moment autour de l'accouchement et les deux années après l'accouchement (la « période post-natale élargie ») offre de multiples occasions de fournir des services de planification familiale aux femmes en postpartum en tirant parti de leurs contacts avec le système de santé. Cette ressource met en évidence ces possibilités, à partir des soins prénatals et jusqu'à la période élargie du postpartum. Elle identifie les types de clients qui ont besoin de services et les méthodes disponibles dans différents contextes, mis en place parallèlement aux contacts réguliers avec le système de soins qu'une femme en postpartum peut trouver dans sa communauté ou dans un établissement de santé. En fin de compte, il sert de guide de planification familiale et de santé maternelle et infantile aux décideurs et est un moyen pour les femmes en postpartum d'adopter la planification familiale.

## La PFPP dans l'établissement de santé

Un accouchement dans une structure de santé offre l'occasion rêvée de fournir le counseling sur l'espace idéal de la grossesse pour la santé, les conditions qui déclenchent un retour à la fécondité, et les options de PF. En outre, les femmes peuvent commencer plusieurs méthodes avant leur sortie de l'établissement de santé, y compris : des méthodes permanentes (stérilisation masculine et féminine), les DIU (au cuivre, et DIU au progestatif), les implants et les PSP, ainsi que la MAMA avec ou sans PCU.

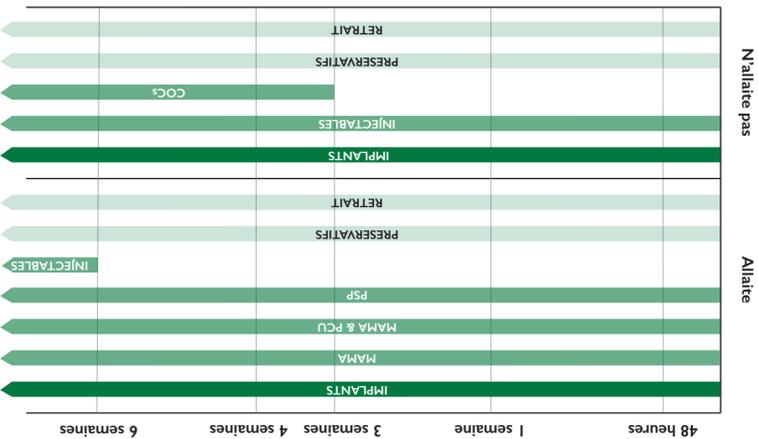
L'adoption d'une méthode sera probablement plus élevée si elle suit un counseling prénatal. Il a été démontré que le counseling à plusieurs reprises augmente l'acceptation de la PFPP. La coordination entre les prestataires des services de CPN, de maternité et de la PF des structures de santé contribue à améliorer l'organisation des services de PFPP.

Idéalement, beaucoup de femmes décideront de commencer une méthode hautement efficace dès l'accouchement. Cependant, celles qui ne le feront pas ou qui vont pratiquer la MAMA vont bénéficier de l'intégration ou des liens avec les services de PF lors de leurs visites dans l'établissement de santé pour les soins postnataux, les consultations de routine des enfants sains ou de vaccination, ou même lors des consultations pour les enfants malades.

Il n'est pas conseillé que les vaccinateurs offrent un counseling de PF complet ou une méthode de PF sans l'accord du programme de vaccination et à moins que la confidentialité puisse être assurée. Les références à l'intérieur des établissements de santé peuvent améliorer l'adoption de la PFPP. Là aussi, la coordination entre les vaccinateurs et les prestataires de PF est essentielle !

Une documentation adéquate sur les services intégrés lors de l'accouchement ou le suivi des références entre les établissements de santé, régulièrement révisée, peut aider les équipes à améliorer la qualité et l'adoption des méthodes de PF.

Une femme qui allaite ne doit pas démarrer les contraceptifs oraux combinés (COC) à moins de 6 mois après l'accouchement. En outre, pour les méthodes basées sur la connaissance de la fécondité, comme la Méthode des jours fixes (Collier du Cycle), la femme doit avoir eu au moins 4 cycles réguliers avant de pouvoir appliquer cette méthode. en conséquence le moment varie d'une femme à l'autre.



## Communauté

Options contraceptives pour le postpartum immédiat

## en PFPP ?

Comment puis-je accélérer les progrès

Pour en savoir plus sur la PFPP :

[http://www.who.int/reproductivehealth/publications/family\\_planning/ppf\\_strategies/en/](http://www.who.int/reproductivehealth/publications/family_planning/ppf_strategies/en/)

La Déclaration en faveur de l'action collective

pour la PFPP. Engagez-vous ! :

<http://www.mcsprogram.org/actionppf/>

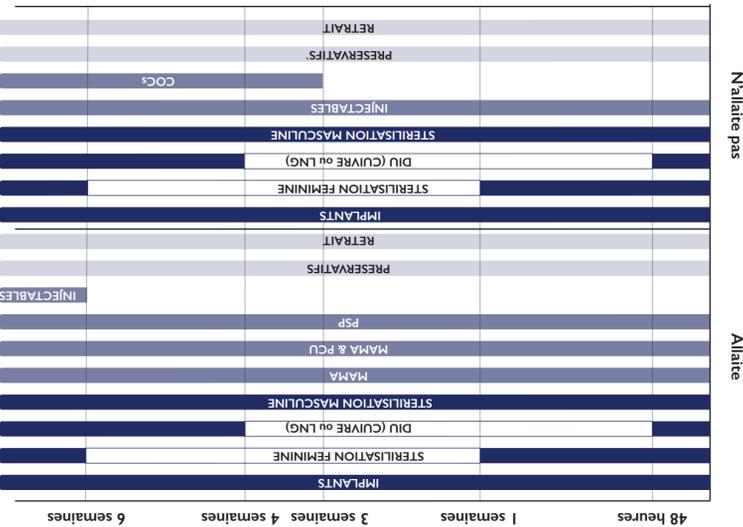
Utilisez les ressources de la boîte à outils pour la PFPP :

<https://www.k4health.org/coolkits/ppfp>

Engagez-vous auprès de la communauté pour la PFPP :

[www.familyplanning2020.org](http://www.familyplanning2020.org)

Une femme qui allaite ne doit pas démarrer les contraceptifs oraux combinés (COC) à moins de 6 mois après l'accouchement. En outre, pour les méthodes basées sur la connaissance de la fécondité, comme la Méthode des jours fixes (Collier du Cycle), la femme doit avoir eu au moins 4 cycles réguliers avant de pouvoir appliquer cette méthode. en conséquence le moment varie d'une femme à l'autre.

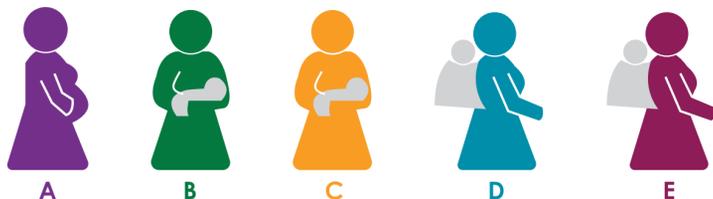


## Etablissement de santé

Options contraceptives pour le postpartum immédiat

## Légende :

### Types de femmes en postpartum



A : Femme enceinte

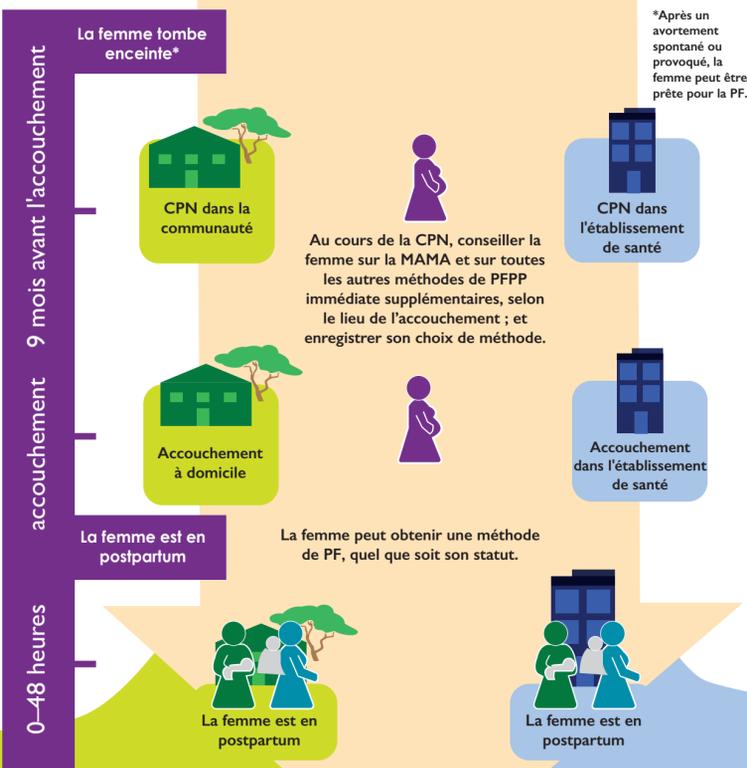
B : Allaitement exclusif, sans retour des règles (la femme ne risque pas de tomber enceinte)

C : Allaitement exclusif, retour des règles

D : Allaitement partiel ou pas, sans retour des règles

E : Allaitement partiel ou pas, retour des règles

La reprise de l'activité sexuelle se déroule parfois peu de temps après l'accouchement, même si les pratiques culturelles suggèrent ou assument que les couples retardent le moment de cette reprise. On peut, pour cette raison, présumer que toutes les femmes en postpartum, même les femmes qui sont dans la période de 6 semaines après l'accouchement, risquent peut-être de tomber enceinte pendant cette période.



## Légende :

### Résultats pour la santé pour la femme en postpartum



La femme est protégée par une méthode de PF  
**Hoora!**



**Coup de chance!**

**Enceinte trop tôt**

**Désirée**

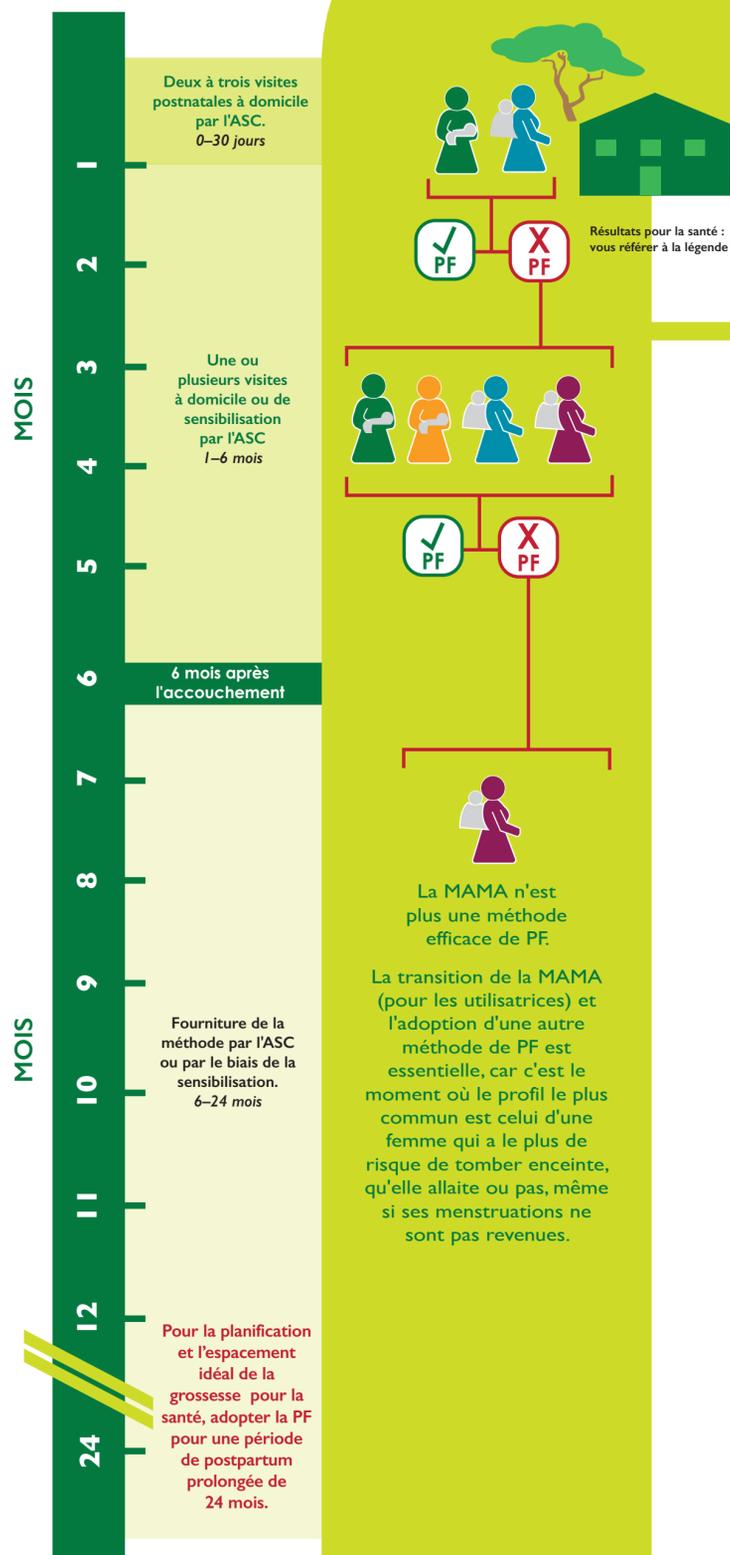
**Non désirée**

**Oh la la!**

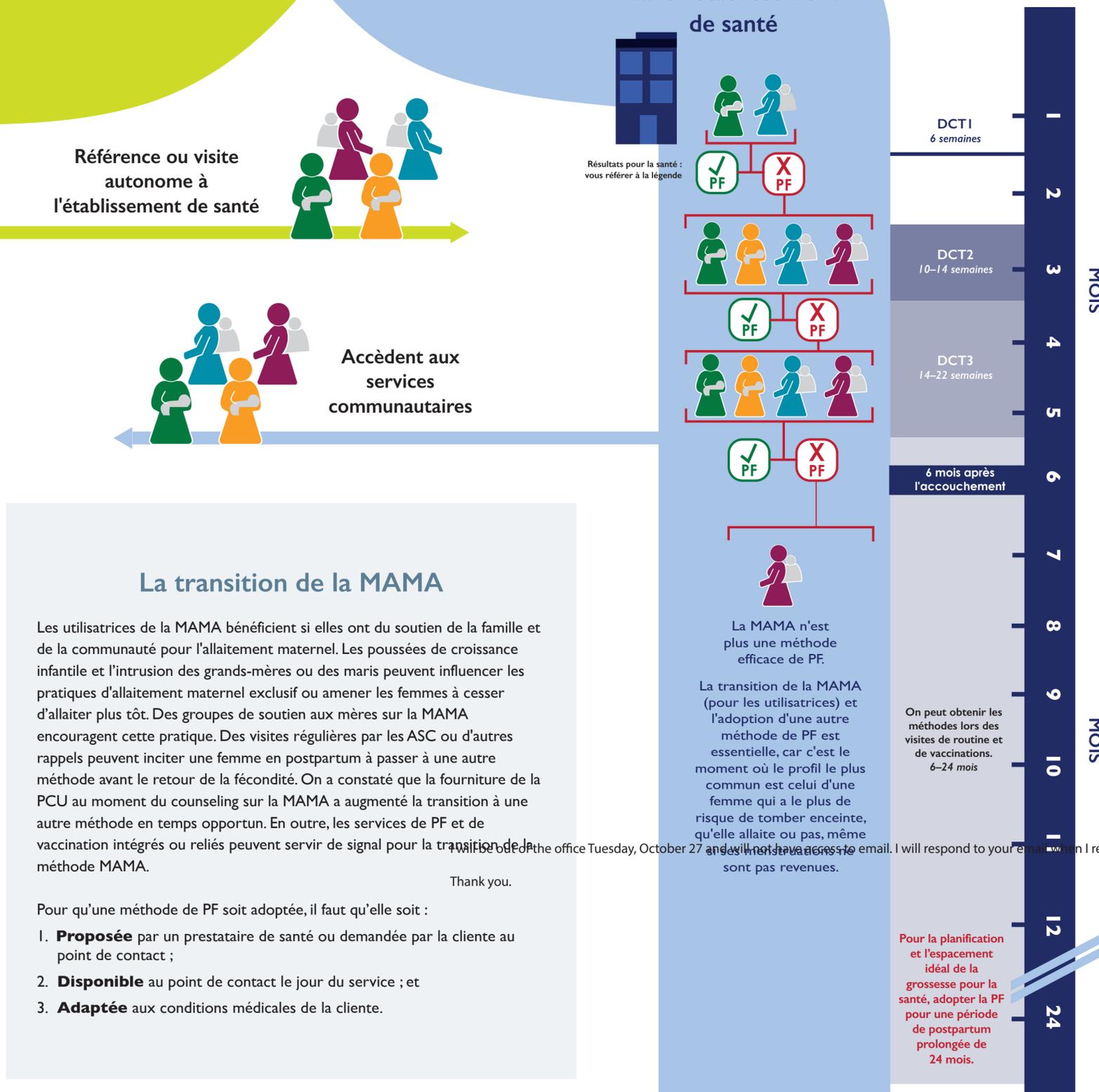
Risque plus élevé de mortalité et morbidité maternelle, infantile et néonatale

**Avortement**  
Risque plus élevé de mortalité et morbidité maternelle

### Points de contacts communautaires



### Points de contacts dans l'établissement de santé



### La transition de la MAMA

Les utilisatrices de la MAMA bénéficient si elles ont du soutien de la famille et de la communauté pour l'allaitement maternel. Les poussées de croissance infantile et l'intrusion des grands-mères ou des maris peuvent influencer les pratiques d'allaitement maternel exclusif ou amener les femmes à cesser d'allaiter plus tôt. Des groupes de soutien aux mères sur la MAMA encouragent cette pratique. Des visites régulières par les ASC ou d'autres rappels peuvent inciter une femme en postpartum à passer à une autre méthode avant le retour de la fécondité. On a constaté que la fourniture de la PCU au moment du counseling sur la MAMA a augmenté la transition à une autre méthode en temps opportun. En outre, les services de PF et de vaccination intégrés ou reliés peuvent servir de signal pour la transition de la méthode MAMA.

Thank you.

Pour qu'une méthode de PF soit adoptée, il faut qu'elle soit :

1. **Proposée** par un prestataire de santé ou demandée par la cliente au point de contact ;
2. **Disponible** au point de contact le jour du service ; et
3. **Adaptée** aux conditions médicales de la cliente.

Pour la planification et l'espacement idéal de la grossesse pour la santé, adopter la PF pour une période de postpartum prolongée de 24 mois.

# Module 8 : Dispositif intra-utérin du post-partum (DIUPP)

## Outil de travail 8-6 : Liste de vérification pour l'évaluation avant l'insertion du DIUPP

Dans le cadre de la préparation pour l'insertion du DIU / DIU-LNG, avant la sortie de l'hôpital, confirmer les renseignements suivants au sujet de la femme et de sa situation clinique

### Liste de vérification avant l'insertion du dispositif intra-utérin du post-partum

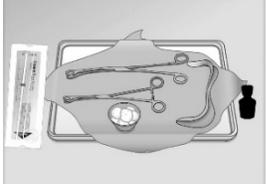
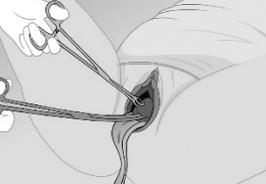
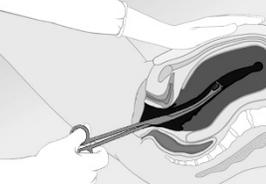
<b>Demande à la femme</b> si elle souhaite toujours utiliser le DIU / DIU-LNG comme méthode de planification familiale (PFPP)	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui
<b>Examine son dossier prénatal pour être certain que :</b>		
Son évaluation prénatale montre que le DIU / DIU-LNG est une méthode appropriée pour elle	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui
Elle a bénéficié du counseling en planification familiale en dehors du travail d'accouchement actif et il y a une preuve de consentement dans son dossier OU	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui
Elle est conseillée dans la période du post-partum	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui
<b>Revoir le déroulement du travail et de l'accouchement et s'assurer qu'aucune des conditions suivantes n'est présente :</b>		
S'il est prévu une <i>insertion post placentaire immédiate</i> , vérifier qu' <u>aucune</u> des conditions suivantes n'est présente :		
Chorioamnionite (pendant le travail)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Plus de 18 heures depuis la rupture des membranes	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Hémorragie du post-partum non maîtrisée	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<b>S'il est prévu une insertion post-partum (avant la sortie de l'hôpital), s'assurer qu'aucune des conditions suivantes n'est présente :</b>		
Septicémie puerpérale	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Endométrite / métrite post-partum	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Hémorragie post-partum excessive et continu	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Traumatisme génital étendu dont la réparation pourrait être compromise par la pose du DIU / DIU-LNG	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<b>Assurez-vous</b> que les instruments stériles sont disponibles	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui

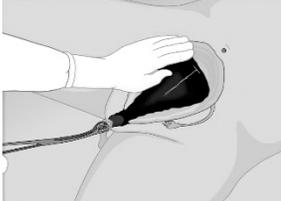
<b>Demande à la femme</b> si elle souhaite toujours utiliser le DIU / DIU-LNG comme méthode de planification familiale (PFPP)	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui
	Si <b>UNE</b> case est cochée dans cette colonne, reporter l'insertion du DIU / DIU-LNG et fournir à la femme des informations sur une autre méthode.	Si <b>TOUTES</b> les cases de cette colonne sont cochées, procéder à l'insertion de DIU / DIU-LNG.

Adapté de : Jhpiego. *Postpartum Intrauterine Contraceptive Device (PPIUD) Services: Learning Resource Package*. Baltimore: Jhpiego Corporation, 2010.

# Module 8 : Dispositif intra-utérin du post-partum

## Outil de travail 8-7 : Etapes pour l'insertion du DIUPP

Outil de travail : étapes pour l'insertion du DIUPP	Utiliser la technique douce « sans contact ».		Suivre toutes les pratiques recommandées de prévention des infections.
			
<p>1. S'assurer que la femme a choisi le DIU et qu'elle a reçu un counseling.</p>	<p>2. Prendre en charge le travail et l'accouchement, y compris la gestion active du troisième stade du travail (GATPA).</p>	<p>3. Faire un deuxième dépistage, y compris l'inspection du périnée pour déceler des lacérations.</p>	<p>4. S'il n'y a pas de problème, demandez à la femme si elle est prête pour l'insertion du DIU.</p>
			
<p>5. Disposer les fournitures, le matériel et le DIU de côté.</p>	<p>6. Visualiser le col de l'utérus avec un rétracteur.</p>	<p>7. Nettoyer le col de l'utérus et le vagin DEUX FOIS en utilisant deux compresses.</p>	<p>8. Saisir la lèvre antérieure du col de l'utérus à l'aide de la pince à anneau.</p>
			
<p>9. Ouvrir l'emballage du DIU et le prendre avec une autre pince.</p>	<p>10. Insérer la pince avec le DIU dans le col de l'utérus pour abaisser la cavité utérine ; éviter de toucher le vagin et maintenir les pinces fermées.</p>	<p>11. Retirer la pince à anneau et placer la main sur l'abdomen.</p>	<p>12. « Elever » l'utérus en poussant vers le haut, vers la tête de la femme.</p>

Outil de travail : étapes pour l'insertion du DIUPP	Utiliser la technique douce « sans contact ».		Suivre toutes les pratiques recommandées de prévention des infections.
			
<p>13. Déplacer le DIU et la pince vers le haut, vers l'ombilic, jusqu'à sentir le fonds utérin ; suivre le contour de la cavité utérine.</p>	<p>14. Relâcher la pince et libérer le DIU dans la cavité utérine.</p>	<p>15. Faire glisser la pince sur la paroi latérale de l'utérus.</p>	<p>16. Retirer lentement la pince en la maintenant légèrement ouverte.</p>
<p>Laisser la femme se reposer.</p>	<p>Veiller à ce qu'elle reçoive des soins complets après l'accouchement.</p>		<p>Donner les instructions post insertion.</p>

Source : Adapté de Jhpiego. *Postpartum Intrauterine Contraceptive Device (PPIUD) Services: Learning Resource Package*. Baltimore: Jhpiego Corporation, 2010.

# Module 8 : Dispositif intra-utérin du post-partum

## Outil de travail 8-8 : Protocole de prise en charge pour les fils introuvables du DIUPP

Cas # \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

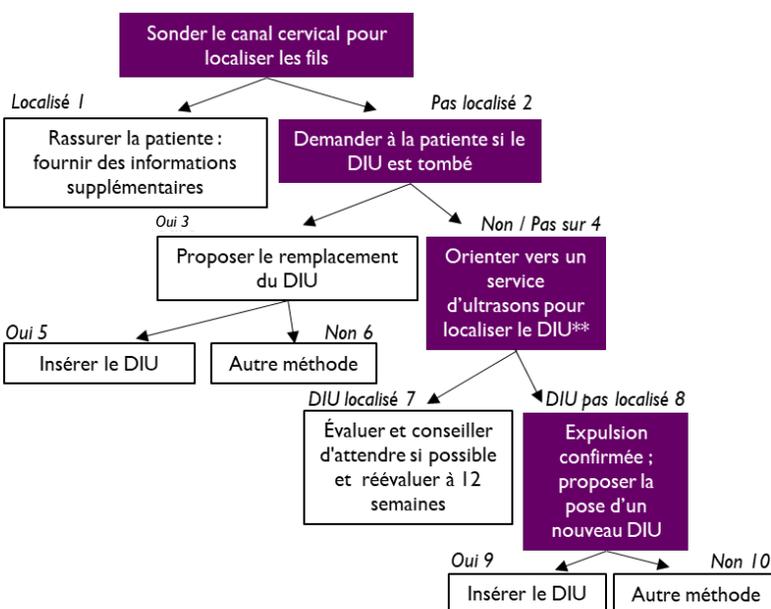
### Protocole de prise en charge pour les fils introuvables du DIUPP \*

**Situation :** Utiliser ce protocole lorsque les fils du DIU ne dépassent pas le col de l'utérus lors de l'examen d'une patiente qui se présente après la pose du DIU post-partum.

Vérifier les étapes

1		2	
3		4	
5		6	
7		8	
9		10	

11	
12	
13	



\* Si les fils ne sont pas visibles à 3 mois, répétez le protocole depuis le début. si les fils ne sont toujours pas localisés, soit :  
 1) Rassurer et faire le suivi //  
 2) Retirer le DIU et le remplacer //  
 \*\* Prévoir une radiographie de l'abdomen au lieu de, ou pour corroborer les résultats de l'échographie //

Source : Adapté de Jhpiego. Postpartum Intrauterine Contraceptive Device (PPIUD) Services: Learning Resource Package. Baltimore: Jhpiego Corporation, 2010.

# Module 8 : Dispositif intra-utérin du post-partum

## Outil pour le facilitateur 8-1 : Guide de discussion sur les points clés : insertion et retrait du DIUPP / DIU-LNG

Remarque : utiliser lors de la démonstration de l'insertion et du retrait du DIUPP avec un modèle ou après une démonstration vidéo.

(Pour utilisation par le facilitateur pour assurer la maîtrise des connaissances des apprenants)

### Instructions

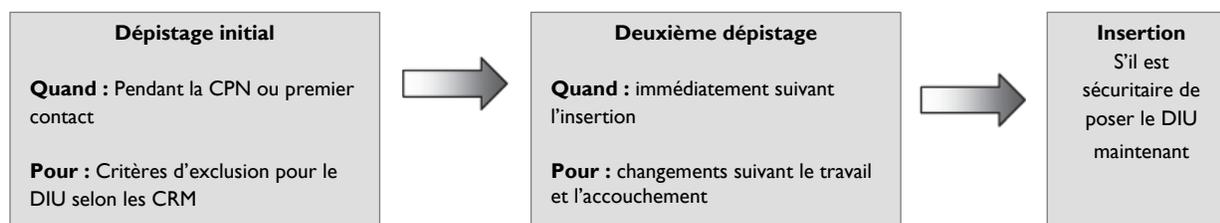
Tout au long de la session - au cours des simulations cliniques, de la pratique et du feedback, et des jeux de rôles – renforcer et veiller à ce que les apprenants puissent répondre aux questions essentielles qui suivent :

### Après l'accouchement, retour de la fertilité

- Les femmes en post-partum sont souvent fertiles à nouveau avant qu'elles ne s'en rendent compte. Une femme ovule avant que ses règles ou menstruations ne commencent à nouveau.
- Le retour à la fécondité de chaque femme ne peut pas être prédit. Chez la plupart des femmes non-allaitantes, les menstrues reviennent dans les 4 à 6 semaines post-partum (45 jours). L'allaitement retarde la reprise de l'ovulation et le retour des règles, mais il ne peut pas être invoqué pour la protection contraceptive à moins que la femme ne pratique la Méthode de l'Allaitement Maternel et de l'Aménorrhée (MAMA)
- Les données relatives à la reprise de l'activité sexuelle après une naissance varient considérablement.
- L'abstinence du post-partum, dans les pays qui la pratiquent, n'est pas toujours strictement respectée.
- Les femmes peuvent être réticentes à demander une contraception « trop tôt » après la naissance.

Le DIU / DIU-LNG peut être utilisé par la plupart des femmes en post-partum en toute sécurité.

### Quand faire l'évaluation d'une utilisatrice potentielle du DIU / DIU-LNG



## **Il est déconseillé d'insérer le DIU/DIU-LNG du PP aux femmes qui présentent les conditions suivantes :**

- Chorioamnionite
- Endométrite / métrite post-partum (catégorie 4)
- Septicémie puerpérale (catégorie 4)
- Plus de 18 heures entre la rupture des membranes et la naissance du bébé
- Hémorragie post-partum non maîtrisée
- Traumatisme génital important dans lequel la réparation risquerait de céder suite à une insertion post-partum du DIU.

## **Moment d'insertion du DIU / DIU-LNG**

- Insertion post placentaire : c'est l'insertion dans les 10 minutes qui suivent l'expulsion du placenta
- Insertion per césarienne : c'est l'insertion réalisée au cours d'un accouchement par césarienne, avant la fermeture de l'incision utérine
- Avant la sortie de l'hôpital : insertion pendant la période post-partum, à savoir après 10 minutes et jusqu'à 48 heures après l'accouchement
- Insertion d'intervalle : c'est l'insertion à n'importe quel moment après quatre semaines post-partum

## **Pour minimiser le risque d'infection de la cliente après l'insertion**

- Faire l'évaluation de la cliente pour un risque élevé d'infections sexuellement transmissibles (IST)
- Faire l'évaluation de la cliente pour être certain qu'il n'y a pas de risque accru d'infection en raison des caractéristiques du travail

## **Le personnel clinique doit s'efforcer de maintenir un environnement sans infection pendant l'accouchement et l'insertion du DIU / DIU-LNG.**

Pour cela :

- Se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon avant et après chaque procédure.
- Utilisez des instruments propres, désinfectés à haut niveau (ou stérilisés) et des gants d'examen propres (sur les deux mains) ou utilisez des gants d'examen jetables (à usage unique).
- Après avoir inséré le spéculum et en regardant le col de l'utérus, nettoyer deux fois le col et le vagin avec une solution antiseptique avant de commencer la procédure.
- Ouvrez et organisez le plateau au moment approprié.
- Ouvrez l'emballage du DIU / DIU-LNG correctement (au moment approprié), en le tenant par le bas pour que le DIU ne tombe pas.
- Chargez le DIU / DIU-LNG dans l'emballage stérile en utilisant la technique « sans toucher ».

- Pendant toute la procédure, utilisez la « technique sans toucher » pour réduire les risques de contamination de la cavité utérine.
- Éliminez correctement les déchets (compresses, coton et gants jetables) après avoir inséré le DIU / DIU-LNG.
- Décontaminez les instruments et les objets réutilisables immédiatement après leur utilisation.

## Quels sont les risques d'expulsion du DIU / DIU-LNG ?

- L'échec du DIU est rare, mais la cause la plus fréquente est l'expulsion spontanée du DIU de l'utérus. L'insertion post placentaire (dans les 10 minutes suivant l'accouchement) est associée à un risque d'expulsion moins élevé que l'insertion dans le post-partum immédiat (jusqu'à 48 heures). Les risques d'expulsion sont diminués si on utilise une technique d'insertion appropriée.

## Le meilleur moyen d'assurer un faible taux d'expulsion

- Utiliser un long instrument pour atteindre le fond de l'utérus.
  - Elever l'utérus vers l'abdomen, pour faciliter le passage de l'instrument dans l'angle vagino-utérin.
  - Laisser l'instrument ouvert pour ne pas attraper les fils en le retirant.
  - L'insertion pendant la période post placentaire ou per césarienne représente les taux les plus bas d'expulsion.
- Les trois étapes de la gestion active du troisième stade du travail (AMTSL) doivent être complétées avant l'insertion du DIUPP / DIU-LNG.
  - Ne pas forcer à n'importe quelle étape d'insertion.
  - Les fils du DIU / DIU-LNG ne doivent pas être coupés au moment de l'insertion.
  - Après l'insertion per césarienne, les fils doivent être laissés dans le segment utérin inférieur, en prenant soin de ne pas inclure les fils du DIU / DIU-LNG lors de la suture de l'incision.

Ne pas ouvrir l'emballage du DIU / DIU-LNG avant de terminer l'examen pelvien et qu'une décision finale d'insertion a été prise.

## Quels sont les signes avertisseurs pour les utilisatrices du DIUPP / DIU-LNG qui signalent la nécessité de soins immédiats ?

- Saignements abondants
- Crampes abdominales sévères
- Fièvre
- Symptômes de grossesse

## Quand insérer un nouveau DIU / DIU-LNG après le retrait de l'ancien ?

- Le retrait du DIU / DIU-LNG est une procédure relativement facile et indolore. A moins que le DIU / DIU-LNG ne soit retiré pour une raison médicale ou si la femme veut arrêter la méthode, on peut insérer un nouveau DIU / DIU-LNG immédiatement après le retrait de l'ancien, si la femme le souhaite.

# Module 8 : Dispositif intra-utérin du post-partum

## Outil du facilitateur 8-2 : Modèle de plan de mentorat

Nom de l'apprenant : \_\_\_\_\_ Numéro de contact : \_\_\_\_\_ Date de formation : \_\_\_\_\_

Nom du mentor : \_\_\_\_\_ Nom du coordinateur pour la pratique par les pairs : \_\_\_\_\_

Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_ Titre et numéro du module : \_\_\_\_\_

Compétences à pratiquer : (se référer à la / aux liste(s) de vérification, pour les compétences à pratiquer) \_\_\_\_\_

Date	Heure	# de sessions d'encadrement	Compétences encadrées	Satisfaisant / Insatisfaisant	Date et heure de la prochaine session d'encadrement (si nécessaire)	Notes / statut	Signature

Défis : \_\_\_\_\_

Recommandations : \_\_\_\_\_

Réalisations : \_\_\_\_\_